

N° 2713
60^e année
du 16 novembre
au 6 décembre 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE

2006

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Dossier RÉHABILITER LA CHASSE

par
Michel FROMENTOUX
Pierre LAFARGE
Laurence LEFÈVRE
Paul MOUGENOT
Entretien avec
Paul-Henry HANSEN-CATTA
pages 7 à 10

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 6

POLITIQUE FRANÇAISE

– La nouvelle guerre du rail

par Henri LETIGRE

– Le plaidoyer pour la nation
de Jean-Pierre Chevènement

par Pierre LAFARGE

– Quand histoire
et idéologie se confondent

par le général (c.r.)
Jacques le GROIGNEC

Pages 4 et 5

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– La condamnation
de Saddam Hussein

par Aristide LEUCATE
et Pascal NARI

– L'Amérique sanctionne
son président

par Philippe MAINE

– Nicaragua :
le retour d'Ortega

par Pascal NARI

Page 11

COMBAT DES IDÉES

– Les tièdes se rebiffent

par Pierre CARVIN

Page 12

ARTS ET LETTRES

– Journée de lecture :
l'âme de Bagdad

par Pierre LAFARGE

– Mort de la politesse

par Michel FROMENTOUX

Page 13

HISTOIRE

– Le plus beau des symboles

par APREVAL

– Qui se souvient de 14 ?

par Anne BERNET

Page 14

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– Les 40 rois qui ont fait
la France... et le français

par Sarah BLANCHONNET

À la France

LE TINTAMARRE DES CANDIDATS

il faut un roi

L'éditorial de Michel FROMENTOUX (p. 3)

La mort au bout du couloir...

Pour un vieillard ou un handicapé, l'entrée à l'hôpital sera-t-elle bientôt le signe de la perte de toute espérance ? Des hommes dangereux ont depuis le 11 août dernier droit de vote dans les conseils d'administration des hôpitaux et dans les commissions des usagers ! En effet sont désormais autorisés à siéger dans ces instances les membres de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) qui n'a d'autre but que de militer pour l'euthanasie.

Ce scandale a longtemps été étouffé, mais le 10 octobre dernier, le docteur Xavier Mirabel, président de l'Alliance pour les droits de la vie, a déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif de Paris. « Il est absolument scandaleux, explique-t-il, qu'un mouvement d'action politique, qui fait du lobbying pour l'euthanasie, mais n'a aucune connaissance du ter-

rain, soit autorisée à représenter les malades. »

Car, ajoute le docteur Mirabel « c'est dans les conseils d'administration que se décident la répartition des moyens, la nomination des médecins ou encore les grandes orientations stratégiques ». C'est dire de quelles facilités de nuire ces exterminateurs pourront profiter...

Ils détournent le sens du mot dignité d'une manière éhontée. Pour eux, une vie diminuée ne vaut pas d'être vécue et il n'est pas "digne" d'un grand malade de souffrir, assisté de tuyaux et d'écrans de contrôle ; pour eux, selon leur idéologie matérialiste et hédoniste, le seul remède est alors d'achever le malade avec la maladie...

Or, pour quiconque sait ce qu'est le respect de la vie, la première dignité d'un mourant est de recevoir les soins qui l'aident à supporter ses souffrances et d'être entouré de l'affection et du dévouement de ses proches et d'infirmières qui s'efforcent de rendre dignes d'être vécue même une vie qui s'en va.

Jean-Luc Romerio, vice-président de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (sic) ose dire : « Alors que 80 % des Français meurent aujourd'hui à l'hôpital, notre présence est importante pour faire entendre leur voix ». Extraordinaire prétention que de se faire passer en tant que bien portants pour les porte-voix des mourants...

Pour empêcher de telles horreurs l'Alliance pour les Droits de la vie a lancé une pétition dont voici le texte.

**Appel national :
Non au lobby de l'euthanasie
dans l'hôpital**

Je refuse d'être représenté(e) dans les Conseils d'Administration des hôpitaux et leurs "Commissions des usagers et de qualité des prises en charge" par une association dont l'objectif est d'instaurer en France l'euthanasie légale.

J'appelle le ministre de la Santé à abroger son Arrêté du 11 août 2006 qui habilite l'ADMD (association pour le droit de mourir dans la dignité) à représenter les usagers dans les instances hospitalières et de santé publique.

Je demande aux directeurs d'hôpitaux de récuser les membres de cette structure et de désigner, pour me représenter comme usager du système de santé, des personnes attachées à l'accompagnement et au respect de ma vie jusqu'à son terme.

Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à signer.

M.F

* Alliance pour les Droits de la Vie BP 10 267, 75424 Paris cedex 09. Tél : 01 45 23 08 29

<http://www.adv.org/appel/>



SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2006
COLLOQUE SUR
L'ÉGLISE, LA FRANCE
ET LA DÉMOCRATIE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2006
BANQUET DES AMIS
DE L'ACTION FRANÇAISE
Inscrivez-vous dès maintenant (voir p. 16)

M 01093 - 2713 - F: 3,00 €



Maurras "totalitaire"

● **RENCHÉRISSANT** sur les invectives du récent livre de Stéphane Giocanti, Alain Duhamel stigmatise dans **LE POINT** (26/10/06) le « **comportement ignominieux** » de Charles Maurras « **pendant le régime de Vichy** ». Celui-ci se serait « **définitivement déconsidéré durant l'Occupation** ». Duhamel n'apporte pas la moindre preuve de ses accusations. Il se contredit même, quand il avoue que « **ses traces [...] contribuent à expliquer le regain du souverainisme, du nationalisme et de l'extrême-droite** ». C'est donc que Maurras continue à exercer une influence dans les débats politiques de notre temps ! Duhamel reconnaît par ailleurs que, de son vivant, Maurras eut un rayonnement considérable.

Là où le chroniqueur du Point dépasse la mesure, c'est lorsqu'il écrit : « **Maurras est, hélas, une plume exceptionnelle au service d'une intelligence meurtrière et d'un esprit doctrinaire, jusqu'au totalitaire.** » Dans son incontinence verbale, Alain Duhamel dit n'importe quoi.

Ce "doctrinaire" formule ses jugements politiques suivant la méthode de l'empirisme organisateur. Ce "totalitaire" combattit toute sa vie le totalitarisme inhérent aux régimes démocratiques et défendit les libertés provinciales. Duhamel est au fond impressionné par Maurras mais il ne veut pas l'avouer : alors chacun de ses compliments est assorti d'une accusation fantaisiste.

Bruxelles nous coûte cher

● La **LETTRE DE BASTILLE RÉPUBLIQUE NATION** (28/10/06) dirigée par Pierre Lévy relève que Thierry Breton, ministre des Finances, se flatte que le budget 2007, en cours de discussion au Parlement, soit en baisse de 1 % : l'État entend diminuer son "train de vie"... Elle note cependant : « **... si l'austérité est le maître-mot du projet de budget, la contribution française au budget de l'Union européenne fait figure d'exception spectaculaire. L'année prochaine la France devrait ainsi reverser 6,9 % de ses recettes fiscales nettes au budget communautaire. L'augmentation du prélèvement est de 907 millions d'euros par rapport à la prévision d'exécution pour 2006, soit + 5,1 %. Sur une longue période, le constat est également éclairant : le prélèvement sur recettes récupéré par Bruxelles est passé de 4,1 à 18,7 milliards d'euros entre 1982 et 2007. En vingt-cinq ans, cette contribution a donc plus que quadruplé, selon les chiffres mêmes de Bercy. Encore ne s'agit-il là que d'un des trois canaux par lesquels**

le budget national alimente les caisses de l'U.E. » Les technocrates de Bruxelles nous coûtent de plus en plus cher !

Le "génie européen de l'Allemagne"

● **LE MÊME NUMÉRO** de la **LETTRE DE BASTILLE RÉPUBLIQUE NATION** évoque le septième Conseil des ministres franco-allemand qui s'est déroulé à Paris le 12 octobre. Il rappelle : « **Le président français a proposé que M^{me} Merkel (chancelier allemand) rédige seule la déclaration solennelle que les chefs d'État devraient adopter en mars prochain pour le cinquantième anniversaire du traité de Rome : ce texte, a affirmé le locataire de l'Élysée, "doit être l'expression du génie européen de l'Allemagne".** »

Pas rassurant. D'une part, parce que M^{me} Merkel veut ressusciter la Constitution européenne. D'autre part, parce que, pour l'Allemagne, l'Europe s'est toujours confondue avec le rêve impérial. Le « **génie européen de l'Allemagne** » ne nous dit rien qui vaille. En 1957, le traité de Rome fut inspiré par des idéologues français. Son anniversaire sera célébré selon les orientations d'une Allemagne ayant retrouvé sa puissance. Tout un symbole.

Les évêques contre "l'obscurantisme"

● La question n'était pas à l'ordre du jour de l'Assemblée des évêques de France à Lourdes début novembre, mais elle a alimenté sans cesse leurs conversations. Le pape va-t-il autoriser la libre célébration de la liturgie traditionnelle ? Qu'advient-il alors de "l'ouverture au monde" inaugurée par le concile Vatican II ? Les évêques proclament leur confiance en Benoît XVI mais dans leur majorité se rebellent contre la nouvelle orientation pontificale.

Comme le dit l'historien Paul Airiau dans un entretien au **FIGARO** (4-5/11/06) beaucoup d'évêques considèrent la période antérieure à 1950 « **comme un âge obscurantiste** ». Revenir à la tradition catholique serait donc à leurs yeux une régression. « **Or, une culture intransigeante héritière de l'Action française, quoique minoritaire, est encore bien vivante et rejallit à leur visage.** » L'Action française, école de pensée politique, n'a pas de doctrine religieuse et ne saurait influencer des controverses entre catholiques. Au demeurant depuis la réconciliation de 1939 il n'y a plus de nuages entre l'Action française et Rome.

Il n'est pas nécessaire de se réclamer de l'Action française pour souhaiter une remise à l'honneur de la tradition catholique.

Jacques CEPOY

La nouvelle guerre du rail

L'a présentation du film d'Al Gore, par **Henri LETIGRE** L'intérêt national a toujours commandé d'as-

Une vérité qui dérange, et l'imixtion de Nicolas Hulot dans la campagne présidentielle ont récemment focalisé l'attention des médias sur les risques liés au réchauffement climatique. Les déplacements en train – un mode de transport à la fois collectif et alimenté par l'électricité, donc moins producteur de gaz à effet de serre – devrait s'imposer en France.

L'UE et les grèves à répétition convergent pour briser la vitrine commerciale qu'aurait pu constituer la SNCF.

Malheureusement, une nouvelle bataille du rail est en cours, qui porte préjudice à l'ensemble du secteur ferroviaire français représentant pourtant un des fleurons de notre industrie.

La nomination d'Anne-Marie Idrac à la tête de la SNCF, conformément au souhait de Jacques Chirac, a suscité une réaction des organisations syndicales. Les usagers ont pu apprécier la profondeur des motifs d'une grève le mercredi 8 novembre, jour du 89^e anniversaire de la Révolution bolchévique, date chère à la CGT qui est la première organisation syndicale de l'entreprise (plus de 43 % des voix lors des dernières élections professionnelles). La conséquence aura été, comme toujours, d'excéder les usagers et d'inciter une partie des clients à renoncer à utiliser le train.

Intérêt national

Cet énième conflit (les grèves des cheminots représentent environ 25 % des heures de travail perdues en France, alors que la SNCF compte moins de 1 % des salariés) intervient au pire moment pour notre industrie ferroviaire, qui vient de livrer une guerre commerciale capitale pour son avenir.

— LA PAROLE DE M. MITTAL —

Lakshmi Mittal n'aura pas attendu longtemps avant de renier ses engagements. Début août, après la fusion de son groupe sidérurgique avec Arcelor (ou plutôt la mainmise de Mittal sur Arcelor) il acceptait de prendre l'un des dirigeants, Roland Junck comme "chief executive officer", c'est-à-dire président-directeur général du nouveau groupe.

Mittal a décidé d'assurer désormais lui-même la direction et vient de demander à M. Junck de donner sa démission. Le milliardaire indien ne possède-t-il pas

socier la puissance publique aux grands groupes industriels. Dans l'armement, la chasse française a servi de vitrine à nos exportateurs d'avions de combat et de missiles ; dans la téléphonie, France-Télécom permit à Alcatel d'exposer ses innovations technologiques ; Air-France commanda de nombreux long-courriers pour assurer à la Caravelle ou à Concorde des lancements commerciaux prometteurs. La SNCF, qui n'échappait pas à la règle, acheta des Michelin à Michelin en mal de diversification.



Le secteur ferroviaire, fleuron de notre industrie, est aujourd'hui menacé

Mais en 2006, l'Union européenne et les grèves à répétition convergent pour briser la vitrine commerciale qu'aurait pu constituer un service public exemplaire. Comment promouvoir les trains construits par Alstom quand son principal client est constamment victime de perturbations ? Comment assurer la présentation de wagons ou de motrices en situation à des délégations étrangères si les règles imposées par l'UE se traduisent par le choix d'un fournisseur canadien ? Comment rendre notre offre crédible si la Société Nationale des Chemins de fer Français n'est même pas utilisatrice des produits conçus dans notre pays ?

Le 25 octobre, la SNCF a attribué à Bombardier le marché de renouvellement des équipements ferroviaires d'Île de France. Un marché colossal de près de 2 milliards d'euros, représentant 172 rames, des millions d'heures de

43 % du capital ? Désormais, c'est lui qui décidera du développement ou de la fermeture des usines, des délocalisations, des plans sociaux. Le patriotisme économique cher à M. de Villepin est mis en échec. Le Premier ministre a-t-il accepté sciemment d'être trompé par M. Mittal ?

M. Juncker, Premier ministre luxembourgeois, a reçu l'assurance que le siège du groupe resterait dans le grand Duché. Mais que vaut la parole de M. Mittal ?

P.P.

travail... et des milliers d'emplois. L'économie française ne sera pas complètement perdante, puisque la firme canadienne annonce que l'essentiel de la production sera réalisée à Crespin, dans le Nord, où se trouve son usine européenne. Une partie du contrat sera même sous-traitée à Alstom.

Renoncements

Alors que de nombreux pays ont engagé une politique de patriotisme économique, l'OMC et sa "petite sœur" l'Union européenne pratiquent le "deux poids deux mesures". Pour les "dindons de la nouvelle farce ultra-libérale" à laquelle nous sommes conviés, il est impératif d'abandonner le "coq gaulois" au profit d'un volatile d'origine américaine.

Tandis que le Canada a confié à Bombardier la construction de ses équipements ferroviaires (équipements des métros de Toronto et Montréal), dans le cadre de marchés réservés aux seules sociétés du pays, l'UE a contraint les acheteurs français à pratiquer un appel d'offre ouvert à n'importe quel fabricant.

Voilà comment la guerre économique, qui nécessiterait la mobilisation de la nation entière, aboutit à une succession de renoncements qui compromettent les chances de notre rétablissement.

Au lieu d'être au cœur du débat, les délocalisations et les ouvertures de frontières, synonymes de disparition de nos emplois industriels, sont quasiment absentes des pseudo-échanges de la campagne présidentielle. Ce n'est pas en changeant de PDG ou de président tout court que la France pourra gagner cette bataille du rail, mais en retrouvant, comme au Québec, sa souveraineté économique et une certaine fleur de lys...

L'ACTION FRANÇAISE

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

• Directeur : **Pierre Pujo**
• Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
• Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
• Politique étrangère : Pascal Nari
• Chronique militaire : Bernard Guillerez
• Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
• Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
• Sciences et société : Guillaume Chatizel,
• Outre-mer : Pierre Pujo
• Médecine : Jean-Pierre Dickès
• Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
• Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
• Cinéma : Alain Waelkens
• Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
• Art de vivre : Pierre Chaumeil
• Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
• Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
• Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

À LA FRANCE IL FAUT UN ROI

Le spectacle serait hilarant si l'avenir de la France n'était en cause. Alors que la campagne en vue de l'élection présidentielle du printemps prochain n'est même pas commencée, ils seraient aux dernières nouvelles déjà trente-six à avoir annoncé leur intention de présenter leur candidature ! Trente-six parvenus qui piaffent et qui aspirent, ou font semblant, à exercer cette magistrature suprême qui requiert pourtant avant tout patience et longévité de temps, expérience et tradition. Une telle ruée vers l'Élysée montre combien le pouvoir est aujourd'hui dévalué...

Se bousculent alors chaque jour au premier rang de l'actualité, des hommes et des femmes plus occupés à parler de gouvernement qu'à gouverner réellement. On cherche des autorités qui prendraient à bras le corps les graves problèmes qui se posent à la France au sujet de son indépendance, de son économie, de sa sûreté, de l'avenir de sa jeunesse, et l'on ne voit que trente-six chandelles qui ne brillent même pas. Car ces marchands de savonnettes ont pour principal souci d'être "consensuels" et sont plus occupés à marcher sur les pieds de leurs concurrents tout en jouant quasiment la même partition, qu'à faire preuve d'une originalité tranchante qui risquerait de leur aliéner une partie de l'opinion....

Démagogie

Quand ces lignes paraîtront, on saura peut-être laquelle des trois personnes de la si peu sainte trinité socialiste portera sur le ring les sentiments et les ressentiments de la gauche. Soucieux de se rattraper entre eux dans les sondages, ils y sont allés de leurs monologues à trois où les différences étaient plus dans le ton que dans le fond.

Ainsi sur l'Europe : si Laurent Fabius se flatte avec raison d'avoir été « à l'unisson des Français » en disant non l'an dernier au référendum sur la constitution, le « projet socialiste » qu'il ressort de sa manche n'a rien de neuf ni de bien emballant pour remédier aux débordements du libéralisme européiste. Quant à Ségolène Royal, elle entend mêler « la vie quotidienne des Français » à « un grand projet européen » totalement désincarné, tandis que Dominique Strauss-Kahn s'effraye de voir l'Europe « en panne » et vante pour la relancer cette vieille lune de social-démocratie. Pas un mot dans leurs laïus sur les devoirs envers la France.

Quand Laurent pontifie en ironisant sur les sondages qui semblent le défavoriser, Dominique ressort le projet mitterrandiste du droit de vote accordé aux étrangers pour les élections locales et Ségolène cherche par tous les moyens à sauver la popularité qu'elle s'est acquise, en alternant quelques propos de réel bon

par intérim
Michel FROMENTOUX

sens avec quelques gaffes, comme cette conversation enregistrée (à son insu ?) où elle dit vouloir obliger les professeurs à demeurer trente-cinq heures dans les établissements (comme si ces derniers n'avaient rien à faire quand ils rentrent chez eux !). Mais qu'importe la bévée ! Elle aura fait parler d'elle, et c'est ce qui convient à la dame qui, sur l'entrée de la Turquie en Europe, a un jour tout ingénument répondu que son avis se plierait sur celui de ses électeurs... On ne saurait être meilleure démocrate ! Mais de là à gouverner la France...

Europe et mondialisme

Trouve-t-on plus de volonté française du côté de la majorité ? Avec le culot qu'on lui connaît, Nicolas Sarkozy a trouvé le moyen, n'étant pas invité à Colombey ce jeudi 9 novembre pour les cérémonies anniversaires de la mort du général De Gaulle, d'occuper la scène médiatique avec un discours prononcé à Saint-Étienne sur le mondialisme. Occasion de faire oublier l'image pro-américaine qu'il s'était trop empressé de se donner en allant serrer la main de M. Bush (ce qui ne semble pas avoir porté bonheur à ce dernier...), et, qui plus est, de récupérer "l'homme du 18 juin" sous le signe de la « rupture ».

Habile à toucher ses auditeurs par leur point sensible, il a désigné la mondialisation, avec ses « terribles dangers » comme « la cause du vote protestataire et du ralliement des couches de plus en plus larges de la population aux thèses protectionnistes », ajoutant qu'il faut « un État stratège garant de la préservation des intérêts industriels fondamentaux ». Paroles, paroles...

Le faux dur de l'Intérieur qui entend mater les banlieues sans soutenir les policiers qui se montrent un peu sévères est un bonimenteur : il chante les ruptures comme d'autres content fleurette, mais il n'en reste pas moins lié à l'Europe telle qu'elle se construit et qu'il rêve encore, se moquant du peuple, de voir coiffée par une constitution. Or qu'est-ce que cette Europe déracinée de son histoire sinon un marche-pied vers le mondialisme qu'il fait semblant de réprouver ? Tout cela n'est guère sérieux.

Électoralisme

D'autres prétendants ont péroré dimanche dernier. Ainsi François Bayrou renouvelant son refus d'un duo Sarkozy-Royal et se pré-

sentant comme le champion du « Ni droite ni gauche », allant jusqu'à se réclamer de « De Gaulle (encore lui !), Mendès et Giscard ». De telles références pour se poser en conciliateur sont bien mal choisies. On s'attendrait à mieux de la part du président de l'UDF qui a écrit sur Henri IV.

Jean-Marie Le Pen, pour sa part, s'attend à cueillir à la pelle les électeurs dégoûtés ; il a toiletté son programme, proposant de réelles réformes pour la famille, pour l'école, pour une fiscalité allégée, pour un rétablissement des frontières internes à l'Europe, etc. Mais désireux de se donner une "respectabilité" dans un monde qui tolère tout et n'importe quoi, voilà que le président du Front national édulcore même les principes chrétiens que son parti sauvegardait jusqu'à présent : ainsi plus question d'abroger la loi Veil, ni de se prononcer sur le mariage homosexuel ! On voit ici la pente naturelle et perverse de l'électoralisme...

La Constitution de la France

En dépit de cette débâcle politique, intellectuelle et morale, le président Jacques Chirac s'obstine à nous dire que nous vivons dans la meilleure des républiques... À Colombey le 9 octobre, sous le signe du Général, il a vanté la Constitution de 1958 qui « nous a permis de surmonter toutes les crises, d'affronter toutes les situations politiques ». Et d'ajouter : « À ceux qui aujourd'hui, par ignorance ou par calcul, voudraient ébranler cet édifice je dis : mesurez toute l'irresponsabilité qu'il y aurait à brader ce qu'il y a de plus solide dans nos institutions. »

M. Chirac est mal placé pour parler ainsi, lui qui a accepté ou même imposé que cette constitution (en effet moins mauvaise que celles des précédentes républiques) soit maintes fois amendée pour répondre aux exigences de la construction européenne. Ainsi s'est-elle dévaluée à chaque fois, le pire ayant été la réduction à cinq ans du mandat présidentiel qui eut pour effet de réduire le chef de l'État à un hôte de passage, d'ébrécher son autorité et d'empêcher toute action politique de longue durée. Ainsi la constitution actuelle couvre-t-elle l'abdication nationale dans le magma européiste.

La V^e République est en train de faire faillite comme ses aînées. La France a besoin pour tenir sa place dans le monde d'une vraie constitution, — une constitution vigoureuse, celle qui lui vient de son Histoire, et dont le roi, inscrivant son action dans la durée, libre d'arbitrer au nom du bien commun, est la clef de voûte. Faute de quoi, le pouvoir sera livré tous les cinq ans à trente-six voutours...

Frédéric Le Play

● **DANS LE MENSUEL LA NEF** (novembre 2006), Michel Toda rappelle opportunément le bicentenaire de la naissance de Frédéric Le Play qui fit beaucoup progresser les sciences sociales au XIX^e siècle. Auteur d'une enquête sur Les Ouvriers européens (1855) et de la Réforme sociale en France (1864), il écrivait à un disciple après la guerre de 1870 et la Commune de Paris, rapporte Michel Toda : « **Qu'on le sache bien, qu'on ne cesse de le dire et de le redire, le mal ne vient pas seulement des ignorants, des égarés, des pauvres qui forment l'armée des communistes. Il vient principalement des riches qui ne remplissent pas leurs devoirs envers les pauvres et envers le pays, des manufacturiers qui accumulent dans une dépravation affreuse des masses dégradées, des savants et des lettrés qui propagent depuis cent ans des sophismes de Rousseau sur la perfection originelle...** »

Au début du XX^e siècle Le Play, adepte de l'empirisme organisateur avant la lettre, fut l'un des maîtres de l'Action française naissante.

Jacques CEPOY

La chute du Mur

● La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, a été célébrée en France dans la discrétion la plus totale. Il faut dire que nos politiciens ne veulent pas contrister les communistes dans un pays où leur influence, grâce à la connivence des gaullistes et des socialistes, est bien plus grande que ne laisse paraître le nombre de leurs élus au parlement. Il suffit de voir le refus catégorique de la fausse droite et de son chef, Jacques Chirac, de toucher à la loi des 35 heures.

L'exemple polonais

● Au grand dam des européistes et de nos belles âmes de gauche, la diète polonaise vient d'étendre la possibilité de licencier certains fonctionnaires ayant collaboré avec la police politique communiste. C'est là une bonne chose mais quand assimilera-t-on chez nous les crimes communistes, plus de deux cents millions de morts à travers le monde, aux crimes nazis ? Quand leur étendra-t-on la loi Gayssot qui pourrait s'appliquer aussi aux crimes des "grands ancêtres" en Vendée ?

Liban

● On a beaucoup parlé cet été, lors de la guerre du Liban, de l'aide de l'Iran au Hezbollah, mais beaucoup moins de celle de la Corée du Nord. Ce sont pourtant les Nord-Coréens qui ont conseillé aux combattants chiites de s'enterrer en creusant des tunnels, tactique qui a tenu en échec l'armée israélienne durant plus d'un mois.

Yves LENORMAND

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ **L'Action Française 2000** n'est pas le seul journal d'idées à solliciter l'aide de ses amis. Cela conduit notre confrère, *Le Quotidien de Paris*, dirigé par Nicolas Miguet, à faire cette comparaison : « Avec les semaines *Politis* arrondit les versements pour sa souscription : déjà 832.000 euros au compteur, alors que *L'Action Française 2000* peine à arriver à 30.000 euros, pour 55.000 réclamés à ses lecteurs. Il est prouvé que l'argent est à gauche. » **Cela est vrai en grande partie, hélas ! Il est vrai aussi que la droite gaspille ses ressources**

Générosité... à gauche

financières dans des aventures journalistiques ou électoralistes sans résultat et sans lendemain...

L'Action française, école de pensée, se situe en dehors des clivages républicains et ne s'occupe que de servir l'intérêt national et de défendre la vérité politique. Nous disons à nos amis : « Vous montrerez-vous moins généreux que la gauche pour per-

mettre à *L'Action Française 2000* de poursuivre son combat ? » **Nous ne demandons à la générosité de nos amis que 55 000 euros dans les prochaines semaines. Merci d'avance !**

P.P.

N.B. — Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, A.F. 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 18

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Joseph Lajudie, 20 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ;

Légion des "Mille" : Don de "Buxy" 500 ;

M^{lle} Marie-Cécile Marre, 20 ; Jacques Pascal, 30 ; anonyme, 100 ; Georges Chauvet, 50.

Total de cette liste : 769,20 €
Listes précédentes : 25 090,23 €
Total : 25 859,43 €
Total en francs : 169 626,74 F

Entre utopie et hypocrisie

La condamnation à la peine capitale par pendaïson de Saddam Hussein par le Haut tribunal irakien, alors même qu'elle a été prononcée, en apparence, par une juridiction interne, n'en démontre pas moins le caractère utopique de la justice internationale. Le Haut tribunal irakien, composé de magistrats soigneusement triés sur le volet par les États-Unis, n'est nullement souverain, au sens que l'on donne traditionnellement à cette prérogative régaliennne qu'est le droit de rendre la justice à l'intérieur d'un État libre et indépendant.

Faire croire, dans le même temps, que cette sentence a été rendue avec la plus stricte impartialité relève d'un mensonge éhonté. Feindre de penser que ce procès guignolesque est une victoire du Droit international est une hypocrisie.

Le procureur Bush

Organisée et planifiée par l'administration Bush, cette parodie de procès visait un double objectif. D'abord, en échappant au droit international classique issu de la Charte des Nations Unies, qui aurait peut-être permis la création d'un tribunal pénal *ad hoc* (à l'instar des tribunaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie), le gouvernement américain a clairement manifesté son refus de se lier au système onusien.

Par ailleurs, parce qu'il s'est imposé comme le commandeur de la lutte anti-terroriste, Bush a entendu agir seul mais au nom de la communauté internationale et... de la Démocratie ! Mais tel un apprenti sorcier de dessin animé à la sauce Disney, Bush s'est lourdement trompé. Non pas que l'institution d'un tribunal pénal par l'Organisation des Nations Unies eût été la panacée, mais, pendant sa mise en place, elle aurait laissé entrouverte une voie diplomatique dont l'absence se fait aujourd'hui cruellement ressentir.

Le paradoxe de la situation fait que, néanmoins, la Maison Blanche a souhaité donner une légitimité internationale au procès de l'ancien dirigeant irakien, notamment en le poursuivant du chef de crime contre l'humanité.

Tordre le droit des gens

L'ennui avec ce chef d'accusation, c'est qu'il est à géométrie variable. Bien souvent, il est lancé à la face des coupables présumés (et à celle de l'opinion publique) avant la production d'un commencement de preuve. Médiatiquement percutante, idéologiquement et juridiquement connotée, cette notion recouvre un ensemble d'infractions qui, à juste titre d'ailleurs, ferait d'un vulgaire criminel de droit commun, un crimi-

nel contre l'humanité. C'est ainsi

que l'article 7 du statut de la Cour pénale internationale (CPI) se livre à un inventaire que n'aurait pas renié un fameux poète. Constituent, par exemple, des crimes contre l'humanité : le meurtre, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation ou le transfert forcé de population, l'emprisonnement arbitraire, la torture, le viol, la grossesse forcée, la persécution de tout groupe racial, ethnique, culturel, religieux ou sexiste, etc. L'énumération non exhaustive rend compte du caractère artificiel et du flou d'une incrimination qui n'a cessé d'enfler au gré des circonstances et des révisions ou réécritures de l'Histoire depuis les procès de Nuremberg.

Dans le but de conférer à tout prix une dimension internationale au procès du raïs irakien, les États-Unis tordent le droit des gens dans le sens qui leur convient. Le paravent improbable du crime contre l'humanité étant érigé, cela permet alors de masquer les pires violations des droits de la défense et de la procédure pénale (sans parler des assassinats de trois des défenseurs de Saddam), pendant que se perpétuent sur le théâtre militaire les opérations de pacification et de "démocratisation" du pays.

Ce qui est consternant, c'est l'apathie générale dans laquelle s'enfoncent les chancelleries et les chefs d'État et de gouvernement occidentaux (pour ne citer que ceux-là). La condamnation à mort du président irakien mérite pourtant autre chose que de vagues réactions courroucées contre la peine de mort !

aleucate@yahoo.fr

De graves conséquences politiques

Le dimanche 5 novembre un "tribunal" d'exception irakien a condamné à mort par pendaïson l'ex-président de ce pays pour "crime contre l'humanité". On verra par ailleurs ce qu'il faudrait penser de cette sentence sur le plan juridique.

Décidément, les Américains ne connaissent, ou ne veulent connaître, l'histoire et la psychologie des peuples avec qui ils ont affaire.

Nul ne doute que la date choisie pour rendre ce jugement était destinée à satisfaire l'administration Bush à la veille de l'échéance électorale du 7 novembre.

Les "stratèges" républicains devaient présenter cette condamnation, et ils n'ont pas manqué d'ailleurs de le faire, comme une grande « victoire de la démocratie en Irak ». Mais cela ne leur a servi à rien. La défaite historique du mardi 7 novembre est venue sanctionner la désastreuse politique américaine en Irak et dans la région.

Cette condamnation, discutable sur le plan juridique et judiciaire, contribuera-t-elle à clarifier la situation en Irak ? On peut en douter.

Opération ratée

Les occupants américains avaient pensé que ce "procès" serait pédagogique, avec de longues séances de propagande en faveur de la démocratie qu'ils

par Pascal NARI

avaient proclamé vouloir apporter à l'Irak par leur invasion.

Malgré une sévère censure, malgré la lassitude d'une longue année de procès, Saddam Hussein et ses coaccusés sortent vainqueurs de cette épreuve. Que pèsera, aux yeux des Irakiens, l'accusation d'avoir ordonné le massacre d'une centaine de villageois chiïtes, fait qui d'ailleurs semble avéré, face à la centaine de victimes par jour de l'occupation, aux chiffres à proprement parler terrifiants (voir notre article du précédent numéro) du bilan humain de l'invasion américano-britannique ?

L'ex-raïs a réussi à transformer les séances du "tribunal" en un grand spectacle en sa faveur et contre l'occupation américaine.

Les scènes de joie — quelques dizaines d'enfants chantant et dansant dans les quartiers chiïtes — étaient d'une maigre ampleur. Les manifestations d'hostilité et de condamnation — où les portraits de Saddam ont été brandis — nettement plus importantes, même si on les a peu montrées.

Opération ratée sur le plan électoral américain.

Opération ratée, c'est peu dire, sur le plan irakien.

Sans aucun doute de nombreux Irakiens auraient souhaité un procès équitable faisant le bilan du règne de Baas dans leur pays. C'est ignorer la psychologie arabe et irakienne que d'avoir cru que les humiliations imposées à celui qui fut leur chef leur ferait plaisir et gagnerait la sympathie des Irakiens à l'égard de Washington.

Décidément, les Américains ne connaissent, ou ne veulent

connaître, l'histoire et la psychologie des peuples avec qui ils ont affaire.

Impasse totale

Sur le plan régional arabe, le verdict aura également un effet négatif. L'image américaine est particulièrement négative dans le monde arabe. Le discours radicalement anti-américain de Saddam y a été bien accueilli, surtout en Palestine. Sa condamnation le transforme en nouveau martyr de la cause arabe, ce qui est excessif. On le transformera en héros-martyr s'il est pendu. Certains morts pourraient être plus dangereux que les vivants. Aurait-on voulu faire de Saddam un mythe, ce qu'il ne mériterait probablement guère, que l'on n'agirait pas autrement.

La crise irakienne est dans une impasse totale et loin de connaître son épilogue.

Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur Saddam Hussein et son régime — il appartient d'abord et surtout au peuple irakien lorsqu'il aura retrouvé sa liberté et le droit de décider son destin — l'exécution de l'ex-raïs ne résoudra rien. Elle sera ressentie comme une nouvelle humiliation par les Irakiens, surtout sunnites, et par l'ensemble du monde arabe. Elle envenime encore davantage une situation explosive.

Il vaudrait mieux suspendre le procès et surseoir à la pendaïson de Saddam, devenue semble-t-il une obsession pour le président George W. Bush.

La diplomatie française aurait grand intérêt à œuvrer discrètement et efficacement dans ce sens.

NICARAGUA

Le retour d'Ortega

noza qui n'était plus en odeur de sainteté à Washington. Son règne particulièrement désastreux, l'appui de l'administration Reagan à ses adversaires, avaient provoqué son élimination du pouvoir. Le pays avait respiré, commencé à panser ses blessures. Mais le désenchantement est revenu : une démocratie corrompue (le prédécesseur du président sortant purge une peine de vingt ans de prison pour cause de corruption) et les effets néfastes de la mondialisation ont poussé une grande partie de la population vers les sandinistes naguère honnis.

Un succès relatif

À soixante et un ans passés, Daniel Ortega dit ne plus être le "commandant rouge" de la révolution sandiniste. Il s'est rappo-

ché de l'Église, tient un discours plutôt modéré et raisonnable, mais surtout... anti-américain. Ce qui constitue probablement la principale raison de son succès électoral, tout relatif d'ailleurs, puisqu'il n'a été élu qu'avec 37 % des voix.

Ses adversaires de droite étaient divisés. Le mieux placé d'entre eux, le banquier formé à Harvard Montealegre, a eu un grand handicap : l'appui public de Washington, les menaces maladroites de l'ambassadeur des États-Unis de couper les aides américaines et internationales s'il n'était pas élu. On le disait pourtant intègre et compétent.

En revanche, Ortega bénéficiait du soutien politique et de l'aide financière du président gauchiste du Vénézuéla Hugo Chavez.

L'arrivée au pouvoir de ce néo-sandiniste est avant tout un revers de plus pour la diplomatie améri-

caine. Chavez, Morales, Castro et voilà Ortega. Sans oublier la politique très indépendante de l'Argentine.

Ce n'est pas seulement en Orient arabe que le président Bush accumule revers et déceptions, mais aussi en Amérique latine.

Et maintenant ?

Décidément les temps ont changé.

Avec l'aide des pétro-dollars du Vénézuéla, Ortega se lancera dans une politique démagogique au discours anti-américain. Cela va-t-il améliorer le sort de ses compatriotes qui souffrent de malnutrition, de manque de services d'éducation et de santé, du chômage et des effets de la mondialisation ? Le Nicaragua, ne l'oublions pas, est le pays le plus pauvre d'Amérique latine.

L'avenir le dira. Mais on pourrait en douter.

P.N.

George Bush devient courtisan. Au lendemain des élections législatives, il a reçu à la Maison Blanche les deux vainqueurs, Nancy Pelosi, qui présidera la Chambre des représentants, et Harry Reid, qui dirigera le Sénat. Il a promis aux deux chefs démocrates sa « **plus sincère coopération** » en soulignant qu'il comprendrait que ses propres projets de loi « **soient soumis aux exigences adverses** ». Malheur au vaincu. À la cour de Versailles, un courtisan était souvent un conseiller, parfois un ami.

Dans les élections législatives, les Américains n'ont pas voté pour les démocrates, mais contre les républicains.

À la "cour" de Washington, un président devenu courtisan par nécessité n'est plus qu'un homme aux abois qui doit se contenter de deux cartes biaisées : l'opportunisme et le loupvoilement. Afin de sauver de son legs politique ce qui peut encore l'être. Et afin que le Bureau ovale conserve jusqu'à la fin de ses fonctions une atmosphère respirable ; en d'autres termes, une certaine dignité.

Pour Bush, la fin, c'est 2008. Quelle chute ! Pendant six ans, Bush eut la chance de vivre ce que peu de ses prédécesseurs ont connu : un pouvoir sans partage pendant une longue période. De sa victoire en novembre 2000 à sa défaite la semaine dernière, il a tenu entre ses mains le double sceptre de l'exécutif et du législatif. Une majorité républicaine de trente élus dans une assemblée, et de cinq élus dans l'autre, transforma le Congrès en chambre d'enregistrement. Le gouvernement passa son temps à proposer des lois votées d'avance. Si bien qu'en six ans, Bush n'utilisa qu'une seule fois son droit de veto. Un record absolu, et la preuve que l'opposition démocrate était devenue une cohorte de figurants.

L'échec des demi-mesures

À l'égard de cette cohorte, Bush conserva le vague mépris qu'affichent les autocrates sûrs de leurs bases institutionnelles. Elles viennent de voler en éclats. Le Congrès est hostile, et Bush isolé. Cependant, la constitution lui accorde un répit de six semaines avec ses troupes d'avant l'étrillage. Sur la colline du Capitole, les anciennes et surtout les nouvelles recrues démocrates ne se réuniront officiellement que le 3 janvier. En six semaines, Bush doit donc se dépêcher d'imposer ses lois les plus épineuses à la barbe d'une opposition piaffant d'impatience. Six semaines pour boucler tout un programme. C'est court. D'autant plus court qu'on a eu six ans pour l'appliquer à l'abri de toute ingérence adverse. Or, qu'ont-

ils fait, les républicains, pendant tout ce temps ?

Les grandes réformes promises sont restées à l'état de chantier dans le meilleur des cas, à l'état de polémique dans le pire. Rien de déterminant sur les restructurations de l'assurance santé, du système des retraites, de l'éducation primaire. Rien de percutant sur l'indépendance énergétique.

Et rien de décisif sur l'avortement. On a bien réduit son périmètre légal en soumettant les mineures à l'autorité parentale. On a bien érodé son champ de manœuvre en interdisant les recherches sur l'embryon. Mais après ? Il fallait poursuivre la lutte, créer une vague de fond. Or, c'est le contraire qui prévalut. On a vu Bush se retirer dans les coulisses et approuver la pilule du lendemain, qui n'est souvent qu'un produit abortif camouflé.

Même sur l'immigration, Bush fut le champion des demi-mesures. Il signa un texte permettant de construire 1 200 kilomètres de barrière le long de la frontière avec le Mexique, tout en se montrant favorable à l'amnistie des quatorze millions de sans-papiers.

La carte irakienne

En six ans de pouvoir sans partage, pas une grande loi ne fut votée — une loi dont on aurait pu dire qu'elle avait marqué ce double mandat. Pas une. Alors que le pays en réclame et que son avenir en exige. Au soir des élections, on a pu constater qu'une guerre impopulaire, un président démonétisé, une économie imprévisible et quelques scandales avaient eu raison d'un château de cartes.

Revenons sur l'une d'entre elles. La plus importante et en même temps la plus fragile : la carte irakienne. C'est sur elle que Bush et ses troupes ont buté. Les sondages le prédisaient ; les urnes l'ont confirmé. L'Irak fut l'aubaine inespérée des démocrates. Peu importe qu'ils n'aient eu, pendant la campagne, aucune idée originale, et surtout réaliste, pour sortir de la guerre en la gagnant. Il leur a suffi de montrer l'impasse sanglante et de souligner les failles officielles.

Dans ces élections, les Américains n'ont pas voté pour les démocrates, mais contre les républicains. Nuance capitale. Ce fut un référendum. Ou plutôt, une série de référendums. Sur l'Irak, sur Bush, sur l'économie, sur les scandales. Et à chaque question, les Américains ont répondu "non". Il se trouve qu'on a mis des visages sur ces "non". Et c'est ainsi qu'on renouvella le Congrès.

Le "non" sur l'Irak est double. D'une part, Bush échoua dans sa propre logique, qui était de persuader les électeurs que la

L'Amérique sanctionne son président

De notre correspondant aux États-Unis
Philippe MAINE

guerre en Irak et la lutte contre le terrorisme étaient liées. D'autre part, Donald Rumsfeld, chef du Pentagone, s'égara en croyant que 140 000 G.I.'s suffiraient à ramener la paix et que la capture de Saddam suffirait à dissoudre l'insurrection.

Le cauchemar du Vietnam

Deux erreurs initiales qui pèsent pour l'instant le poids de 3 000 morts américains et celui d'une déchirure civile. En attendant pire. Mais le pire, bien sûr, n'est pas toujours ce qui arrive.



George Bush
Un président condamné à courtiser ses adversaires...

Car le pire, le spectre, le cauchemar, c'est le Vietnam. Un retrait et puis rien. Ou plutôt, le néant et la honte. Pour éviter ce scénario, tout le monde planche sur une formule introuvable. Tout le monde, c'est-à-dire une commission spéciale, l'état-major militaire et les ténors démocrates. Des centaines de personnes sur une guerre sans nom qui pourrait évoluer bientôt dans trois directions : réduction et regroupement des troupes américaines dans des zones calmes, près du Koweït et au Kurdistan, par

exemple ; constitution d'une force d'intervention suréquipée et ultrarapide pour étayer, en cas de besoin, les contre-attaques de l'armée irakienne ; enfin, sur ce pays martyr, réunion d'une conférence internationale inspirée de celle qui fut organisée à Dayton, dans l'Ohio, il y a quelques années, pour sortir de l'imbroglio des Balkans.

Ce triple plan est signé Joseph Biden, sénateur du Delaware. Un démocrate, bien sûr. Car les politiciens républicains ne s'aventurent plus sur le terrain miné de l'Irak. Bush y a perdu son parti et Rumsfeld ses fonctions. Le premier a fini par "démissionner" le second dans les heures qui ont suivi la nuit électorale. Il fallait bien un responsable, une "tête" à livrer au gagnant, un os à ronger pour les fauves avant leur entrée dans l'arène. Ce fut donc Rumsfeld. Il n'avait plus que deux défenseurs : Dick Cheney, le vice-président, et Karl Rove, l'éminence grise. Rove a dû sentir le vent du boulet, car c'est lui le responsable des autres "non" de ces fausses élections.

Rove en fut le stratège républicain. Il s'est montré incapable de faire comprendre aux Américains qu'il était peut-être abusif d'assimiler la totalité du personnage de Bush à une guerre incertaine et ouverte sur le traumatisme new-yorkais du 11 septembre, qu'il était certainement hasardeux de lire le bulletin de santé économique des États-Unis à travers le prisme déformant et circonstanciel des hausses du prix de l'essence, qu'il était assurément stupide de croire que la corruption et la pédophilie distillées dans les scandales touchant les élus du peuple constituent une spécialité réservée exclusivement aux républicains patentés.

Ces trois erreurs ont ouvert la porte à l'aventure. Celle que nous réservent les démocrates avec un programme dont ils ont

divulgué les grandes lignes. On y trouve autant de démagogie que de subversion.

Démagogie et subversion

D'abord, la démagogie. Les démocrates promettent une augmentation de 2,10 dollars du salaire horaire minimum fédéral qui passerait ainsi à 7,25 dollars ; une réduction sensible des taux d'intérêt frappant les prêts consentis aux étudiants pour démarrer dans la vie ; une limitation "spectaculaire" de la marge de manœuvre des innombrables lobbies à tous les niveaux des institutions du pays. Voilà pour la démagogie.

Voyons le subversif : amnistie pour les quatorze millions d'illégaux qui pourront obtenir à moyen terme, en exhibant un vague contrat de travail, la nationalité américaine qui réclame pour bien d'autres des années de démarches et d'attente ; mobilisation d'envergure sur les plans législatif et judiciaire pour permettre au "mariage" gay de s'insérer dans tous les rouages de la légalité des États fédérés ; extension à tous les niveaux et dans toutes les directions du territoire déjà contrôlé par les supôts de l'élimination des enfants à naître ; marginalisation accélérée du christianisme par une érosion planifiée de son périmètre acquis depuis deux siècles dans le domaine public. Quadruple offensive : contre la nation, contre la famille, contre l'avenir et contre Dieu.

Ajoutons à cela le rejet pour "incorrection" idéologique de toutes les candidatures de juges conservateurs présentées par Bush et la suppression des baisses d'impôts qu'il avait accordées aux plus précaires des représentants de la classe moyenne. Seule une minorité d'électeurs qui ont voté démocrate ont voulu ce programme. Les autres l'ont implicitement accepté en votant contre les républicains. Tout le drame de la démocratie est dans cette imposture.

Devoir de Mémoire, Devoir de Famille, Destiné à ceux qui vous succéderont.

M.C. de Varine-Bohan, B. de Reviers, I. Ducray, S. de La Rochefoucauld, et tous leurs collègues, membres du **Cercle des Écrivains Privés Mémoires**, sont à votre disposition pour réaliser, pour vous et avec vous,

LE LIVRE DE VOTRE VIE.

Appelez dès à présent **Michelle Pétaïn** – Fondatrice des Mémoires – au **01 40 76 00 27** et rencontrons-nous, chez vous, sans engagement (déplacement et devis gratuits – confidentialité contractuelle).

Siège national : Société 3 É : Écoute Écriture Édition
34 avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS

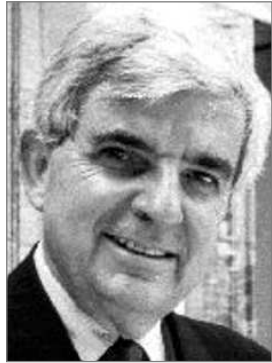
Venez nous rejoindre sur notre stand au banquet du 3 décembre : nous vous présenterons nos réalisations et répondrons à toutes vos demandes d'information.



A.M. PÉTAÏN

Plaidoyer pour la nation

Jean-Pierre Chevènement par **Pierre LAFARGE** Les "antinationalistes" opposent deux utopies aux nouvelles nations, d'une part la création volontariste d'une "nation européenne", c'est-à-dire l'arasement forcé des spécificités nationales souhaité par exemple par Dominique Strauss-Kahn, et d'autre part l'idéologie postnationale, c'est-à-dire l'effacement des nations au profit de simples normes juridiques



Jean-Pierre Chevènement
Un républicain patriote

Cette construction de l'Europe par l'économie a participé selon lui de la tragique disparition du politique, dont souffre notre société : « **Jean Monnet a démobilisé les nations mais ne les a pas remplacées. Le grand marché n'a pas engendré une conscience ni une volonté politique.** »

À l'utopie européenne, Jean-Pierre Chevènement oppose la réalité des nations. Il reconnaît volontiers que la France n'est pas née en 1789, faisant remarquer que « **la continuité entre la France d'Ancien Régime et la France née de la Révolution illustre à sa manière le poids de l'histoire.** »

Il se revendique néanmoins d'une tradition républicaine initiée par la Révolution française. Invoquant Ernest Renan et Fustel de Coulanges, M. Chevènement croit pouvoir opposer une vision républicaine de la nation à une vision absolutiste, qui serait celle de Herder, Hegel et Maurras. C'est oublier que Maurras (que Chevènement pose par ailleurs avec justesse en héritier des contre-révolutionnaires et d'Auguste Comte), qui revendiquait l'héritage de Fustel, ne se reconnaissait pas dans la vision organiciste de la nation allemande. Il n'y a pas deux mais bien trois conceptions de la nation qui s'affrontent depuis plus de deux siècles : la vision républicaine abstraite, la vision allemande essentialiste, et la vision réaliste historique à laquelle adhérait Maurras.

internationales, chère au philosophe allemand Jürgen Habermas. Jean-Pierre Chevènement démonte intelligemment ces deux erreurs. Il affirme avec des accents très maurrassiens que « **les théoriciens du postnational méconnaissent la fonction médiatrice de la nation en tant qu'elle ouvre à l'universel.** »

Face à ces dangereuses élucubrations, Jean-Pierre Chevènement esquisse quelques propositions d'action à l'échelle continentale : construire une "République européenne", fondée sur les nations, privilégier un "gouvernement économique" collégial de la zone euro, relancer le couple franco-allemand... Il est à notre avis trop tôt pour prédire les grandes orientations qui verront le jour après la nécessaire sortie de la France de l'Europe supranationale.

* Jean-Pierre Chevènement, *La faute de M. Monnet*. Fayard, 154 pages, 10 euros.

Quand Histoire et idéologie se confondent

Dans l'éditorial de *L'Action Française* du 19 octobre 2006, Michel Fromentoux commentait le vote par l'Assemblée nationale, le 12 octobre 2006, d'une proposition de loi punissant toute négation du génocide arménien. Tout en reconnaissant ce qui « **fut un acte de barbarie innommable** », il dénonçait le fait qu'en dépit de leur impuissance à maintenir l'ordre dans les banlieues, nos parlementaires prétendent donner « **des leçons de morale à**

par **Jacques LE GROIGNEC** le général de corps aérien (CR)

reil nazi. La genèse et les conséquences de cette terrible accusation, portée par un chef d'État contre le pays dont il a la charge de la défense, valent d'être rappelées.

Imposture historique

Le 25 novembre 1992, les députés socialistes déposent une proposition de loi « **tendant à reconnaître le 16 juillet journée nationale de commémoration des persécutions et des crimes racistes, antisémites et xénophobes perpétrés par le régime de Vichy** ». François Mitterrand, alors chef de l'État, refuse d'entériner ce texte. Il en modifie profondément la lettre et l'esprit dans un décret du 3 février 1993 « **instituant une journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises par l'autorité de fait du gouvernement de l'État français (1940-1944)** ».

Le signataire de ce décret se gardait ainsi d'employer le vocable "crime" dont l'acception, désormais synonyme de "crime contre l'humanité" quand il se rapporte aux victimes de la solution finale, aurait permis d'officialiser une imposture historique, car, si le génocide juif est un crime indicible que l'humanité ne doit pas oublier, il est non moins avéré qu'aucune des "persécutions, racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait du gouvernement de l'État français" ne peut être considérée comme s'inscrivant dans « **une politique d'hégémonie idéologique** ». Tel est le verdict de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris qui, dans l'arrêt de non-lieu rendu le 13 avril

1992, juge que le régime de Vichy n'était pas un État pratiquant de façon systématique une politique d'hégémonie politique (1).

Les historiens en témoignent. Dans la préface à l'ouvrage d'Asher Cohen, *Persécutions et sauvetages*, René Rémond souligne que le statut des juifs édicté par l'État français « **ne visait aucunement à la disparition des Juifs** » (2). Quant à la grande historienne juive, Annie Kriegel, elle observe que l'étoile jaune ne fut jamais portée par les juifs vivant dans la mouvance de l'État français (zone dite libre et Afrique du Nord). Elle écrit : « **Dussé-je me tenir moi-même pour insensée, je me demande parfois si, contrairement à l'idée commune, la part de sacrifice dans la politique et la conduite de maréchal Pétain n'ont pas eu des effets plus certains et positifs sur le salut des juifs que sur le destin de la France** » (3). Jugement corroboré par la déclaration d'une personnalité juive qui, à l'époque, était en Algérie avec sa famille : « **C'est drôle, tout de même, que ce soit la France vichyste qui nous ait permis d'échapper à la solution finale** » (4).

Inqualifiable calomnie

L'actuel chef de l'État qui n'est pas historien et ne peut donc dire l'histoire, déclarait publiquement, le 5 décembre 1997, contrairement à la vérité historique, que le port obligatoire de l'étoile jaune par les juifs figurait parmi les mesures édictées par l'État français. Cette contrevérité, souvent reprise par ignorance ou par idéologie, est exprimée dans les attendus de la proposition de loi n° 1727, enregistrée le 22 juin 1999 et, qui est à l'origine de la loi du 10 juillet 2000. Elle en implique la révision.

Celle-ci, à l'instar de la procédure de révision de la loi du 23 février 2005 sur la colonisation, porterait essentiellement sur la suppression du vocable "crime" qui, vu le contexte, accuse la France d'avoir participé intentionnellement à la destruction des Juifs d'Europe. C'est dire l'histoire que de reconnaître qu'il s'agit là d'une inqualifiable calomnie que dénoncerait tout historien qui ne confond pas histoire et idéologie.

(1) Jean-Pierre Henne : *Un étrange combat*. Éd. DMM, p 14.

(2) On notera à ce sujet que, durant les cinq semaines du procès du maréchal Pétain, en 1945, le génocide juif ne fut jamais évoqué, notamment par Blum, témoin à charge, et par Pierre-Bloch, juré.

(3) Annie Kriegel : *Ce que j'ai pu comprendre*. Éd. Robert Laffont, p 172.

(4) Déclaration citée dans *Le Point* du 19 novembre 1999.

Maurras et les conservatismes sociaux

Il est inattendu de trouver dans un essai consacré au monde économique et financier actuel, un chapitre intitulé : *Le grand retour de Charles Maurras*.

Charles Gave auteur de *C'est une révolte ? Non, Sire, c'est une révolution* écrit : « **... Nul ne devrait chercher à expliquer la France d'aujourd'hui sans faire référence à Charles Maurras ! La pensée de Charles Maurras est en effet totalement dominante à tous les échelons des corps administratifs, politiques, diplomatiques et médiatiques en France, ce qui constitue enfin une explication rationnelle à nos malheurs actuels.** »

Diable ! Maurras inspirerait tous les conservatismes sociaux, celui notamment des syndicats de gauche. On lui devrait l'étatisme et la société d'assistanat généralisé dans laquelle nous vivons !

Charles Gave développe ce thème en soutenant que « **le cœur du système [de Maurras], c'est bien entendu la haine. Haine du capitalisme, haine de l'indivi-**

par **Pierre PUJO**

dualisme, haine de la démocratie représentative, tels sont les points d'ancrage de cette pensée. »

Certes Maurras n'a pas ménagé le capitalisme, l'individualisme et la démocratie, mais ces idéologies ne sont-elles pas à la source des maux du monde moderne ? Rejeter le socialisme n'implique pas que l'on adhère au libéralisme, celui-ci et socialisme ayant une même base individualiste. Pour l'auteur, une révolution technologique conduit aujourd'hui le monde à entrer dans une « **économie de la connaissance** » et Maurras serait l'obstacle à cette "révolution". Charles Gave oublie que l'étatisme et l'assistanat sont les produits naturels de la démocratie sans cesse combattue par le maître de l'Action française.

Maurras souhaite la plus grande liberté dans l'organisation des relations sociales et économiques, dans le cadre de corporations

et sous l'égide d'un État qui doit jouer un rôle protecteur. En revanche, le libéralisme intégral cher à Charles Gave n'est pas acceptable. Le "modèle social français" comporte beaucoup d'abus et doit être corrigé mais certaines réglementations sont parfaitement justifiées.

La division internationale du travail prônée par l'auteur sous le signe de la "globalisation" comporte de graves inconvénients. Elle repose sur des bases fragiles et contribue à ébranler les sociétés traditionnelles.

Le "politique d'abord" de Maurras demeure vrai. L'ordre politique est indispensable à la bonne marche des sociétés. Contrairement à ce que soutient l'auteur, la pensée de Maurras est moderne. Elle attribue sa juste place à l'État, elle repose sur l'expérience et le bon sens.

* Charles Gave : *C'est une révolte ? Non, Sire, c'est une révolution*. L'intelligence prend le pouvoir. Éd. Bourin, 176 pages, 15 euros.

RÉHABILITER LA CHASSE

PAR SAINT HUBERT !

■ Les chasseurs n'ont pas toujours bonne presse dans une société qui se dévirilise de plus en plus.

Nos aïeux considéraient la chasse comme le sport noble par excellence, profitable à l'âme et au corps, car il procurait l'entrain, la gaieté, la convivialité, l'endurance physique. C'était se mesurer aux forces de la nature, éprouver la joie des beaux paysages dans le petit matin, se colleter avec la vie dure et bruisante, voire avec les frayeurs, de la forêt. On plongeait ainsi dans le mystère même de la Création.

— par —
Michel FROMENTOUX

Aujourd'hui des âmes plus sensibles que charitables voient dans tout chasseur un criminel et vont même jusqu'à inventer de prétendus "droits des animaux". C'est oublier que les bêtes, par la volonté même de Dieu, sont destinées à servir l'homme. Les aimer est une chose, leur accorder une "dignité" en est une autre, aberrante. Cela n'ôte pas à l'homme certains devoirs, car, bien sûr, celui qui fait souffrir inutilement et par plaisir une bête perd sa propre dignité. Un vrai chasseur n'agit pas ainsi.

Le poète Charles Forot écrivait : « Plaisir de tuer ? Non, à la chasse on oublie que l'on tue. Achever un animal blessé ne va pas sans pitié ni dégoût, mais ceux qui n'ont pas connu cette exaltation, cette évocation de l'homme civilisé dans la nature, hors des conventions et des soucis me comprendront mal. La chasse [...] est une victoire non seulement sur les animaux, mais sur soi-même, c'est un contrôle de ses réflexes, de leur rapidité, de leur sûreté. »

Les rédacteurs de ce dossier entendent remettre les idées en ordre au sujet de la chasse, si nécessaire non seulement à la nourriture de l'homme, au déploiement de ses facultés d'esprit et de cœur, mais aussi à la sauvegarde des équilibres écologiques.

Que saint Hubert, « patron des grandes chasses », comme dit le célèbre cantique, nous arrache « aux plaisirs avilis », et remplit « nos cœurs de jeunesse et d'audace » !

Une passion française

— par —
Pierre LAFARGE

Activité sportive et naturelle d'envergure, la chasse est également en France un secteur économique florissant, source d'environ 23 000 emplois et de flux financiers d'un montant de 2,3 milliards d'euros.

L'intérêt de la chasse doit être, de notre point de vue, aujourd'hui apprécié en France en fonction de trois aspects essentiels : l'indispensable régulation

La chasse se heurte dans notre pays à plusieurs sources de difficultés : le durcissement de la législation sur les armes, les directives technocratiques européennes (visant les dates d'ouverture ou certaines chasses traditionnelles) et l'apparition d'un lobby anti-chasse, avec des associations comme la ligue ROC (présidée par l'astrophysicien canadien Hubert Reeves) qui font pression sur certains députés (voir l'article sur la vénerie). Il s'agit bien entendu ici d'une dé-

siégeront avec les souverainistes avant de s'essouffler et de contracter des alliances avec le MPF de Philippe de Villiers. Les deux régions phares de cette aventure politique auront été l'Aquitaine et la Picardie, régions où les forts bataillons de chasseurs communistes auront basculé en quelques années vers les rangs droitiers de CPNT ou du Front national.

En France, l'avenir de la chasse, nous l'avons dit, passe par sa capacité à recruter sans cesse de nouveaux adeptes pour enrayer le déclin certain du nombre de ses pratiquants. Il passe aussi par le choix d'une communication centrée moins sur son aspect sportif que sur sa place au sein des activités liées à la nature et à l'environnement. C'est à ce prix, en évitant par-dessus tout de se laisser coller une image bourgeoise et luxueuse imméritée, que cette vieille et traditionnelle passion française pourra continuer de faire rayonner ses valeurs et assurer son rôle essentiel au sein de nos espaces ruraux.

UNE VIEILLE INSTITUTION ROYALE

Principalement chargés des battues administratives requises par les possibles dégâts causés aux cultures ou aux élevages par le gibier, les lieutenants de louveterie sont une antique institution française puisqu'ils ont été institués par Charlemagne en 813. Aujourd'hui nommés par les préfets dans chaque département, les lieutenants de louveterie, dont le dernier statut remonte à 1971, sont officiellement, selon le code de l'Environnement, des « conseillers techniques en matière de régulation de nuisibles », et ce à titre purement bénévoles. Ils doivent entretenir une meute de chiens.

P.L.

Même si le nombre de chasseurs est en nette diminution, la chasse reste une activité fortement ancrée dans la société française, avec un spectre sociologique et politique des plus étendu. Retour sur l'organisation et les défis d'un secteur en pleine mutation.

fortement en diminution depuis trente ans, puisqu'il culminait à pas moins de 2 200 000 chasseurs en 1974 ! En matière de chasse, le pouvoir est, dans notre pays, partagé entre l'État, via un établissement public dépendant du ministère de l'Environnement, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et les 70 000 associations de chasseurs, regroupées en 95 fédérations départementales, elles-mêmes coordonnées en une Union nationale (UNFDC).

L'intérêt de la chasse

Le gibier chassé en France est classé en deux catégories : le grand gibier et le petit gibier. En matière de grand gibier, les chasseurs français prélèvent surtout des sangliers et des chevreuils, mais également des cerfs. Pour ce qui est du petit gibier, on chasse principalement dans l'hexagone d'une part le lièvre et le lapin (côté mammifères) et d'autre part la perdrix, le canard et le faisan (côté oiseaux). En zone montagnaise on chasse également le chamois et le mouflon.

des populations d'animaux sauvages, son statut d'activité en rapport privilégié avec la nature et l'expression d'un mode de vie traditionnel en ce qu'il échappe heureusement encore très largement à une logique de rentabilité financière. Encore faut-il parvenir à assurer la transmission de ce sport, ou loisir, atypique dans notre société très majoritairement urbaine. Une transmission qui semble assez difficile alors que la chasse est pourtant une activité pédagogique capable de faire pénétrer les jeunes Français d'aujourd'hui dans un univers de responsabilité qui leur est souvent des plus étranger.

rive idéologique tout aussi urbaine que le militantisme des Verts en matière d'écologie.

La tentation politique

Pour pouvoir agir et mieux peser sur les décisions les concernant, les chasseurs ont tenté une aventure politique à travers le mouvement CPNT (Chasse, pêche, nature et tradition). Fondé en 1989, ce parti obtiendra, sous la houlette de Jean Saint-Josse, des élus aux régionales de 1992 et 1998 et des députés au Parlement européen en 1999. Ils



Le parc de Chambord vibre depuis cinq siècles aux accents de la vénerie

CHAMBORD : DES VALOIS À LA RÉPUBLIQUE

Des chevauchées du roi François 1^{er} aux chasses présidentielles, le magnifique parc de Chambord vibre depuis cinq siècles aux accents de la vénerie et du tir des Grands de notre pays. Aujourd'hui réserve nationale de chasse de 5 440 hectares, abritant surtout des cerfs et des sangliers, le château des Valois abrite les derniers restes des chasses présidentielles. Officiellement dissout par Jacques Chirac au début de son mandat le Comité des

chasses présidentielles survit de façon officieuse.

Lointaines héritières des chasses royales (quasi-quotidiennes, comme l'on sait, sous les Bourbons), les chasses présidentielles de Chambord, Rambouillet et Marly connaissaient encore un certain dynamisme sous Pompidou et Giscard, amateurs du genre. Mitterrand n'aimant pas la chasse il confia leur gestion à son vieil ami François de Grossouvre. La fin tragique et

quelque peu obscure de ce dernier, allié au dédain légendaire de Jacques Chirac pour les traditions françaises, semblent avoir sonné le glas de cette pratique sans heureusement pour autant remettre en cause la vocation cynégétique de Chambord.

P.L.

* A lire : Xavier Patier, *Le Roman de Chambord*. Éd. du Rocher, 219 pages, 19 euros.



L'avenir de la vénerie française

Depuis une vingtaine d'années, la vénerie française s'est très fortement développée regroupant ainsi actuellement chaque automne près de 17 000 chiens et plus de 100 000 suiveurs et veneurs regroupés en près de 450 équipages.

La vénerie est une chasse d'avenir dont la pratique doit être encouragée et promue.

La vénerie française regroupe la chasse à courre d'un grand nombre d'animaux (sanglier, chevreuil, cerf, renard, lapin, lièvre) suivie à cheval ou à pied en courant derrière les chiens selon la taille et l'allure de l'animal couru. Elle est un mode de chasse en plein essor et en plein renouveau.

Typiquement française

Il s'agit d'une chasse typiquement française qui est et reste très intégrée dans notre culture comme le montrent les nombreuses expressions de chasse fréquemment utilisées dans le langage courant : donner le change, sonner l'hallali, être aux abois.

Conserver, aménager, chasser...

L'espace agricole français a connu plus de bouleversements ces cinquante dernières années que pendant plusieurs siècles. Le petit gibier s'en accommode comme il peut, c'est-à-dire pour certaines espèces très mal, voire pas du tout. Pour éviter sa disparition, l'Association Nationale Petit Gibier travaille depuis plusieurs années à l'élaboration et à la promotion de méthodes de gestion associant une agriculture soucieuse de la conservation ou de la restauration de l'environnement et une chasse raisonnée et durable.

Ce livre, fruit de longues réflexions, est une aide élégamment illustrée pour mieux connaître cas par cas, comprendre, gérer et éventuellement chasser les différentes espèces de petit gibier.

P.M.

* A.N.P.G : Le Petit gibier. Conservation des espèces – Aménagement des terroirs. Éditions du Gerfaut, 324 p., 39,50 euros.

* Association Nationale Petit Gibier, Maison de la chasse et de la nature, Hôtel Guénégaud, 60, rue des Archives, 75003 Paris.

Ce mode de chasse est très intégré dans les campagnes où il est une passion pour beaucoup de suiveurs et fait vivre des filières économiques entières, des aliments de chiens aux élevages de chevaux, selliers, et pensions équestres.

La vénerie connaît un succès grandissant, particulièrement ces vingt dernières années, où beaucoup d'équipages se sont créés, attirant de plus en plus de personnes, notamment de femmes, veneurs ou simples suiveurs, gens de tous milieux qui participent en fonction de leurs capacités aux dépenses de l'équipage. Elle participe à la défense de la ruralité et à la promotion de nos campagnes comme le montre le million de visiteurs annuels qui fréquentent les fêtes de chasse organisées par les équipages de vénerie.

Un art de vivre

La vénerie française est un art de vivre, mêlant le calme de la forêt, une très grande attention aux animaux chassés (même si cela peut paraître contradictoire), et de très belles images de nature et de liberté (l'on ne peut qu'être sensible à la beauté d'un chien écoutant en forêt, d'une légère brume, des fougères gelées et des grands arbres d'automne). Mais sous la pression de lobbies dits "écologistes", qui voudraient humaniser les animaux, et qui prônent donc l'interdiction de la chasse, jugée sauvage (ceux-là mêmes qui mangent des animaux tués... mais en abattoir, de façon invisible), l'exercice de cette chasse, à la fois une passion et un art de vivre, est en danger : interdit en Allemagne depuis quarante ans, il l'est en Belgique depuis 1995, en Écosse depuis 2002, et l'est encore plus récemment devenu en Angleterre et au Pays de Galles.

par **Laurence LEFEBVRE**

Cette position est d'autant plus regrettable que la chasse, depuis la destruction par l'homme des grands prédateurs (ours, lynx, loup) qui assuraient avec lui la régulation des espèces et prélevaient les animaux les plus faibles, est indispensable en Europe pour maintenir des populations animales en bonne santé. Ainsi, même certains cantons suisses, qui ont interdit toute forme de chasse, font tirer de nuit, au phare, par des gardes des animaux aveuglés pour assu-



rer la régulation des populations d'animaux, éviter les maladies engendrées par la surpopulation et limiter les accidents automobiles impliquant des animaux. La chasse est donc biologiquement nécessaire.

Écologique par nature

La vénerie est d'autant plus une chasse d'avenir dont la pratique doit être encouragée et promue qu'elle est fondamentalement écologique.

Écologique dans la mesure où comme le reconnaissent les "écologistes" ou supposés tels, seuls les animaux mâles sont chassés, et où le nombre d'animaux pris en chasse à courre est infime (ainsi, sur trois sorties au chevreuil, en moyenne, seul un animal sera pris, ou un lièvre pour cinq ou six sorties).

Écologique et naturelle puisqu'en vénerie contrairement à la chasse à tir, ce sont les chiens qui, créancés (ne chassant que l'animal chassé par l'équipage : lièvre, chevreuil, cerf, sanglier...), "font" toute la chasse. En effet,

prélèvement) qui sont parfois accordées de manière trop importante sous la pression des propriétaires forestiers qui se plaignent de dégâts dus aux animaux, et qui peuvent remettre en cause la bonne santé des animaux.

De plus, l'exercice de cette chasse écologique, principalement jeune et très ouverte (n'importe quel équipage sera ravi d'accueillir des gens venant suivre la chasse dès lors que ceux-ci seront venus les saluer !) est de plus très encadré par les réglementations, ce qui permet d'assurer le respect de la dignité de l'animal de chasse, et par le système des autorisations de meute sanctionnant le maintien de conditions d'hygiène et d'alimentation des chiens, ainsi que par des dispositions internes de l'Association Française des Équipages de Vénerie.

Des députés ignorants...

Mais en France même, quelques-uns de nos députés (issus du groupe UMP) ont soutenu la proposition de loi n°2482 visant à interdire la vénerie en France, déposée par le député de l'Essonne Jean Marsaudon. On notera que ces députés (respectivement MM. Marsaudon, Abrioux, Ferry, Grosdidier, Jacques, Joissains-Masini, Labaune, Léonard, Luca, Marland-Militello, Martinez, Micaux, Reymann, Roubaud et Spagnou) sont issus, pour un grand nombre, de départements dans lesquels la chasse à courre est soit absente soit carrément déjà interdite (Bas-Rhin et les Alpes de Haute Provence et les Hautes-Alpes).

Nous tous, veneurs et amoureux de nature, voudrions proposer à ces élus de venir suivre un laisser-courre : la réalité les ferait changer d'avis... En attendant, devant tant de mauvaise volonté, de méconnaissance volontaire et d'opportunisme au rabais de ces personnes, nous devons nous rappeler à leur souvenir aux prochaines élections !

LE DÉVELOPPEMENT DU SANGLIER et son influence préjudiciable auprès de la petite faune sauvage

par **Paul MOUGENOT**



Il est vrai qu'on rencontre de plus en plus un désintérêt envers les autres espèces chassables (comme le renard) ou encore que l'on assiste à une modification du comportement même du chasseur sur le terrain, avec le re-

fus d'aller rechercher un animal blessé pour ne pas déranger une bonne traque par exemple, oubliant peut être l'éthique. Il ne faut pas oublier non plus que le chasseur de sanglier se sent moins concerné par l'équilibre agro-sylvo-cynétique et qu'il s'implique moins dans la gestion des populations et l'aménagement du territoire que les chasseurs de petits gibiers.

Une baisse des populations de sangliers permettrait un regain d'intérêt pour le petit gibier, le prix des actions de chasse pourrait même s'alléger, favorisant une plus grande accessibilité aux jeunes chasseurs. Nous voyons là plusieurs raisons favorables à une baisse du permis de chasser et à un renouvellement des nombreux cheveux blancs présents dans les incontournables ronds de départ de chasse aux sangliers.

RÉHABILITER LA CHASSE

L'A.F. REÇOIT

PAUL-HENRY HANSEN-CATTA

La chasse est un terrain d'application de l'empirisme organisateur

■ Paul-Henry Hansen-Catta a été dix ans président de la Fédération des chasseurs de l'Aisne. Auteur du *Larousse de la chasse d'au-*



jourd'hui, il est également président du conseil éditorial du mensuel *Plaisirs de la chasse*. Ses vues novatrices et son dynamisme l'ont imposé comme l'une des personnalités incontournables du paysage cynégétique français.

P.L.

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Quel rôle spécifique est aujourd'hui à même de jouer la chasse dans la société française ?

PAUL-HENRY HANSEN-CATTA. – D'abord elle incarne une tradition – vous savez cette chose inscrite dans la mémoire et, même si l'on n'en connaît rien, dont on devine qu'elle est faite de savoirs, d'expériences, qu'elle s'inscrit dans une longue histoire et qu'elle porte une esthétique. De la sorte, la chasse est un patrimoine culturel qui se

À défaut de jouer un rôle dans la société française, la chasse est une position avancée face au front de la décadence mentale, de la décrépitude culturelle et du délabrement social.

décline en de multiples arts (au sens de l'adresse) spécifiques, et emblématiques... la vénerie... la chasse du gibier d'eau à la hutte, ou plus locaux... je pense à la tendelle, en Aveyron notamment, qui consiste à prendre les grives à l'aide d'un piège venu de la nuit des temps (fondé sur le principe d'une pierre qui bascule).

Il y a toujours de l'intelligence dans la pratique de la chasse, parce que c'est un acte prédateur. Mais elle impose aussi des règles, de l'ordre, de la méthode et de l'ordonnancement, peut-être parce qu'elle est une sorte d'ordalie. Dans une société de désordre, la chasse rappelle cela.

Je sou mets à votre méditation cette réflexion d'un des esprits les plus cultivés d'aujourd'hui, Alain Schnapp, professeur d'archéologie grecque à l'Université de Paris I, ancien directeur de l'UFR d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Paris I et directeur général de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) : « **Le chasseur est seul au milieu d'un monde d'impression, de bruits, d'odeurs, de mouvements. Chasser c'est interpréter ce monde mystérieux, établir des relations entre des faits qui paraissent sans lien entre eux, voir là où le commun des hommes ne voit pas, entendre là où ils n'entendent pas** ». Et il ajoute : « **Le chasseur est peut-être ce médiateur invisible qui, dans la confusion des crises, propose une solution là où tout semble perdu** » (1).

Mon cheminement m'a amené à découvrir que la chasse est un terrain d'application de l'empirisme organisateur. Et cela pas seulement en tant que pratique mais parce que le rapport au réel qu'elle induit, crée une sensibilité, une disposition d'esprit qui ouvre à la compréhension des faits, des hommes et de leurs actes.

À défaut de jouer un rôle dans la société française, elle est une position avancée face au front de la décadence mentale, de la décrépitude culturelle et du délabrement social.

Sur ce dernier point un exemple : dans les villages dont le tissu social fut de tout temps organisé autour des paysans et des artisans, c'est désormais le groupe des chasseurs qui constitue l'ultime lieu relationnel constitué. Un chasseur qui choisit de s'installer dans une commune, va tout de suite penser au-delà de son bout de jardin, il va envisager le territoire, et parce qu'il est chasseur, il établit très vite un contact avec les autres chasseurs (qui l'accepteront ou pas, mais cela est un autre sujet). Le chasseur est d'emblée dans un rapport au monde alors que l'air du temps est davantage au rapport à soi.

Un débat fondamental

A.F. 2000. – Les débats sur la chasse ont-ils une dimension politique ?

P.-H. H.-C. – Je dirais d'abord une dimension idéologique, pour les raisons que je viens d'évoquer. D'autre part pour les raisons, ou les sentiments, qui inspirent ceux qui, dans ces débats, expriment une hostilité à la chasse. Outre que leur rapport à la nature est différent, ou inexistant, ils expriment vis-à-vis des animaux une sensibilité qui renvoie à des choix

très fondamentaux. D'expérience, j'ai pu constater que les républicains laïques – certes de plus en plus rares – ont une compréhension de la chasse aiguë par leur hostilité à la conception déifiée de la nature telle qu'elle se décline dans l'écologie, qu'il soit de bazar (*shallow ecology*), à la Hulot par exemple, ou qu'il soit profond (*deep ecology*) comme chez Michel Serres. Autour de la question "qui de l'homme ou de la nature est la mesure de toute chose" se dessine une ligne de fracture essentielle entre l'anthropocentrisme (ou l'humanisme pour faire simple) et l'écocentrisme qui est un biocentrisme.

Vous comprenez bien que dans cette affaire d'ordre philosophique et anthropologique, la chasse surgit comme un cas d'école, sachant que ses pratiquants portent en eux une complexité originale qui leur fait comprendre ce qu'ont de réducteur et l'humanisme et l'écocentrisme. Bien entendu ces thématiques n'excluent pas les problématiques religieuses, bien au contraire. Pour envisager les enjeux de ce débat fondamental je vous recommande la lecture de François Ost (2) et de Simon Schama (3).

Politiquement, au sens d'électorale, les chasseurs pèsent. Avec CPNT, la gauche plurielle en a fait les frais ; le Front National en bénéficie en partie ; et ce vote n'a pas fini de s'exprimer dans la mesure où, communautarisme aidant, l'expression de choix électoraux en fonction d'intérêts sectoriels devient une constante de la vie démocratique, les acteurs de celle-ci encourageant cette dérive qui conduit le système à l'implosion.

Une vision stratégique ?

A.F. 2000. – Les Fédérations de chasse sont-elles les structures les mieux adaptées à la défense des chasseurs ?

P.-H. H.-C. – Elles sont des institutions, une par département. Puissantes. Capables de mobiliser. Elles sont fondées sur un dispositif représentatif qui permet aux pouvoirs publics de les considérer comme l'interlocuteur exclusif.

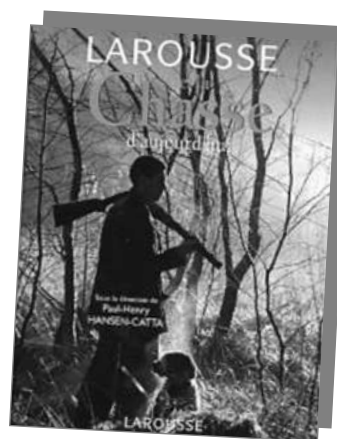
Au regard de ce qu'a été l'actualité cynégétique depuis vingt-cinq ans (depuis que le droit de l'environnement est une prérogative communautaire qui s'impose aux états membres), elles ont protégé les chasseurs. De là à dire qu'elles savent anticiper la refondation de la chasse dans notre société, j'ai des doutes. Elles sont parfaitement rôdées à la tactique, toutefois, le "système cynégétique" est largement dépourvu de vision stratégique. Cela ne les distingue

pas de toutes les institutions dont la constante contemporaine est le déficit de pensée.

Grand et petit gibier

A.F. 2000. – Qu'en est-il du conflit entre grand et petit gibier ? Le grand gibier ne se taille-t-il pas de plus en plus la part du lion ?

P.-H. H.-C. – Il n'y a pas de conflit mais simplement un phénomène écologique très intéressant : le bouleversement du paysage rural, ici sous le coup de l'agro-



chimie, là sous l'effet de la déprise agricole, fait très mal aux espèces sensibles et profite aux animaux opportunistes. C'est l'expression d'un phénomène historique qui témoigne de l'évolution de notre société, le paysage étant toujours le visage du temps qui passe.

Entre le début des années 1990 et aujourd'hui, les prélèvements français annuels de cerfs sont passés de 5 000 à 36 000 ; ceux de chevreuils, de 50 000 à 445 000 ; ceux de sangliers de 36 000 à 450 000... le phénomène n'est pas propre à la France. Les dégâts de gibier (essentiellement provoqué par les sangliers) et exclusivement

indemnisés par les chasseurs dépassent annuellement les 20 millions d'euros. Vous comprenez que cela a des incidences en termes de priorité des politiques cynégétiques. Et, bien entendu, des incidences sur la sociologie de la chasse et la mentalité de ses pratiquants.

Le sanglier, tout particulièrement, réveille des passions à la mesure de l'essor de l'espèce. Il existe incontestablement dans la chasse française un lobby spontané du sanglier, composé de gens qui veulent toujours plus de bêtes noires, au prix de méthodes douteuses (agrainages, lâchers). Mais il est un autre fait : de plus en plus de chasseurs, après avoir pensé que le petit gibier appartenait à un âge d'or révolu, y croient à nouveau, se mobilisent pour restaurer ses habitats

Dans les années 1950, un petit noyau de chasseurs éclairés avait lancé le défi de grand gibier : objectif atteint au-delà de toutes les espérances avec ses avatars que charrie toute entreprise humaine, si louable soit-elle. Le challenge aujourd'hui est ailleurs, dans la restauration des populations de petit gibier ; pas seulement par intérêt cynégétique mais aussi parce que c'est un enjeu de biodiversité.

Un indicateur de civilisation

A.F. 2000. – Comment faire pour enrayer la décade du nombre de chasseurs en France ?

P.-H. H.-C. – 2 millions de chasseurs au milieu des années 1970 ; 1 300 000 aujourd'hui. C'est un phénomène sociologique complexe qui tient à l'urbanisation de la population, à la démultiplication des offres de loisirs, à l'évolution des

PASSAGE DE RAMIERS

*La nuit d'octobre meurt sur les pentes du Faug,
Et l'automne rallume un feuillage de hêtre.
Léger, le vent du sud semble souffler la-haut
Sur la dernière étoile et le jour va paraître.*

*O montée à travers les sapins ! cirque obscur
Dont le soleil noiera sous son vin d'or les combes !
O col entre les monts, échancrure d'azur
Que franchiront au jour les grands vols de palombes !
Est-ce bien pour tirer les oiseaux de Vénus
Ou pour être vainqueurs de tous ces paysages
Qu'à l'aube, en haletant, nous sommes revenus,
Chasseurs en qui revit l'instinct des premiers âges ?*

*Mais dans l'homme l'attente agrandit le désir :
Cachés sous les pins bas, les yeux ivres d'espace,
Nous guettons dans le ciel la victime à choisir
Lorsqu'en un glissement d'aile grise elle passe.*

*Quels trous dans le silence, ô mort ! Un lourd ramier,
Tel un grain d'une grappe, tombe au val sauvage,
Et les autres, serrés, tendus, sans dévier,
Roses dans le soleil poursuivent leur voyage !*

Charles FOROT

Instants Vivarois. Le Pigeonnier, 1931



La chasse est un terrain d'application de l'empirisme organisateur

mentalités, bref à tout ce qui a caractérisé le bouleversement des conditions de vie de ces cinquante dernières décennies. Pour stopper l'érosion il faudrait... revenir en arrière. Donc le sujet n'est pas là. En revanche anticiper pour imaginer les formes de fonctionnement d'une pratique qui comptera 700 000 adeptes d'ici vingt ans.

À noter : si la tendance générale est à la baisse des effectifs, ceux de la chasse à l'arc progressent de 10 % par an, ceci ne compensant pas cela, bien entendu, les archers étant une petite quinzaine de milliers.

Mon intuition : tant que des petits d'hommes chercheront à choper la petite bête qui court devant eux, la chasse durera. Mon interrogation : notre monde produira-t-il toujours ce genre d'homme ? Ma préoccupation : jusqu'au XIX^e siècle la chasse fut, après l'amour et la religion, la principale inspiratrice des arts ; elle ne l'est plus ; est-ce le signe tangible de son effacement ? En cela, voyez-vous, la

chasse est un indicateur "civilisationnel".

D'où la question qui me taraude : la chasse est-elle une survivance ou une résistance, une sorte de conservatoire obsolete d'un monde englouti ou l'un de ces lieux secrets qui portent l'espoir d'une nouvelle Arcadie ?

Un nouveau champ politique

A.F. 2000. – Faut-il rapprocher les chasseurs des autres acteurs de la nature ?

P.-H. H.-C. – Sur le terrain, les passionnés de nature, chasseurs ou non, se retrouvent lorsqu'il s'agit de s'opposer à la bétonisation ou à l'envahissement des chemins par les sports mécaniques. Par ailleurs, je connais des randonneurs, des pêcheurs, des colombophiles, associés à des scientifiques de l'environnement, dont les fédérations départementales respectives se sont rassemblées dans un pro-

jet associatif commun ; ils partagent le même siège social et mettent en œuvre des politiques communes.

Cela pour vous dire que la tendance va au rassemblement des usagers de la campagne. Il y a là un nouveau champ politique (au sens de l'administration de la Cité) à cultiver. En cela, et je reviens à votre première question, les chasseurs ont un rôle spécifique à jouer dans la société française. Sachant qu'il faut se défier de toute forme de réductionnisme : c'est un champ d'action à prospecter parmi d'autres car le chasseur que je suis n'ignore pas que la chasse est une cause, parmi d'autres causes.

Propos recueillis
par **Pierre LAFARGE**

(1) **Alain Schnapp : Le chasseur et la cité. Éd. Albin Michel, 1997.**
(2) **François Ost : La nature hors la loi. Édition la Découverte, 1995.**
(3) **Simon Schama : Le paysage et la mémoire. Éd. du Seuil, 1999.**

Une école de jeunesse et de santé

Le poète Charles Forot, qui dans sa vieille maison du Pigeonnier dirigea de 1920 à 1960 une vaste entreprise de décentralisation littéraire et artistique, était un grand chasseur. Nous citons ici quelques passages de ses souvenirs d'enfant, quand il accompagnait l'oncle Hippolyte sur les sentiers du Haut-Vivarais...

« Pour suivre mon aîné, aucun réveil matinal, aucune longueur de course ne me rebutaient à travers la broussaille, sur les pentes herbues et rapides, dans les flaques d'eau des rives de la Loire naissante ou du Lignon. J'avais, sous les branches, le cœur gonflé de joie, je découvrais une plus profonde nature, je le sais maintenant. J'avais mes sens tendus par la recherche. Le chien quêtait, prenait le pied, la queue battante, les flancs oppressés, les narines reniflantes. Il humait les traces de la nuit, revenant sur ses pas, s'irritant de les mal débrouiller, puis repartant sûr de lui. Il donnait des signes de fièvre, trouvait et marquait brusquement l'arrêt. Frémissant de tout son être, il regarde à la dérobée son maître : ça sent bon ! Il reste raidi une patte à demi relevée, tendue : il sait, il voit le gibier, mais il ne bondira que sur l'ordre du chasseur.

J'avais suivi tout cela, les tempes et le cœur palpitant, le souffle suspendu, jusqu'au coup

de fusil où je bondissais avec un cri de triomphe, aussi heureux que si j'avais atteint moi-même le but. Je ramassais la bête toute chaude et saignante, la disputais au chien pour la rapporter.

[...] Jamais une promenade à travers champs ne vous donnera plaisir si aigu, si complet.



Bois gravé de **Jean Chièze**
tiré de **Le Feu sous la cendre** de Charles Forot

À la chasse l'oreille s'affine. Elle sait distinguer un cri d'oiseau parmi tous les bruits de la forêt, reconnaître le frôlement du lièvre dans les genêts de celui du vent. Ah ! Se tenir immobile, haletant devant une proie invisible, mesurer son souffle, le doigt sur la gâchette ! Et la vue donc ! Il faut dans un éclair avoir deviné ce qui se passe, se cache, se perd. Il faut avoir le coup d'œil prompt, la décision rapide, le geste sûr. Belle école où des sédentaires retrouveraient un peu de jeunesse et de santé.

Qu'ils s'en aillent dans les gorges du Doux et de l'Ardèche graver les pentes en plein soleil ou sur les brunes d'un jour d'automne : il s'en reviendront harassés mais plus gaillards.

[...] Ah les chiens ! C'est si beau de voir chasser un chien ! Et le voir, après le coup de feu, bondir, s'emparer de l'oiseau en-

core vivant et, généreux, fier, heureux le rapporter délicatement à son maître. Combien d'hommes ne seraient pas dignes d'être un chien de chasse, n'est-ce pas oncle Hippolyte ? »

* **Charles Forot : Le feu sous la cendre. Le Pigeonnier 1979.**

* **Lire aussi Michel Fromentoux : Culture et décentralisation : Le Pigeonnier en Vivarais. Édition de 1992 disponible à nos bureaux : 30 euros.**

Le plus beau des symboles

**Le 11 novembre 1940
devant la tombe de l'inconnu
LES ÉTUDIANTS DE FRANCE
manifestant en masse
LES PREMIERS
résistèrent à l'occupant**

Voilà ce qu'indique la plaque commémorative du haut des Champs-Élysées, et qui nous invite, soixante-six ans plus tard, à célébrer le geste de quelques centaines de manifestants, peut-être quelques milliers même, des lycéens pour la plupart. Car s'il n'était pas révolutionnaire, le rassemblement de ces étudiants de France était le plus beau des symboles. Paris, occupé par l'ennemi vaincu vingt ans plus tôt, les voyait rassemblés pour le souvenir du sacrifice glorieux de leurs pères, ceux qui avaient leur âge dans les tranchées et dans les campagnes de la France de la Grande Guerre ; et donc, plus que leurs pères, ce furent leurs frères qu'ils célébrèrent.

Le plus beau des symboles, car ils n'étaient ni des guerriers, ni des "terroristes", mais de jeunes patriotes ; et pour que jamais la France n'ait à avoir honte, ce fut sa jeunesse, qui, sur son sol, releva la première la tête et brisa le silence.

Le plus beau des symboles, car ils n'étaient ni gaullistes (bien que certains seraient venus deux cannes à pêche sur l'épaule – comprenne qui pourra), ni pétainistes, encore moins communistes ; ils étaient des étudiants de France, de jeunes patriotes qui ne pouvaient souffrir l'humiliation qui leur était faite, et moins encore que l'ennemi leur interdise de se recueillir sur la tombe de l'Inconnu ; lui leur père, lui leur frère disparu contre celui-là même qui empêchait de célébrer sa mémoire, lui, enfin, le plus beau des symboles : celui de l'unité de la nation de France.

APREVAL,
étudiant de France,
jeune patriote

Vie et mort de la pensée critique

François Cusset s'était donné un projet ambitieux : faire la genèse sociale, politique et intellectuelle des tenants de l'idéologie libérale dominante, de ce grand retournement chez les intellectuels français qui les a fait abandonner Marx pour Tocqueville, l'horizon révolutionnaire pour celui de la démocratie et des droits de l'homme.

Singeant la posture de l'"intellectuel critique", entendez dans le jargon nébuleux de l'auteur la réhabilitation sans distinction de tout ce que le marxisme a fait de pire dans les années 70 (stalinisme, freudomarxisme, structuralo-marxisme, etc.), l'auteur s'acharne à démontrer que l'ensemble du paysage politique contemporain serait investi de mo-

ralistes conservateurs voire réactionnaires. Finkielkraut, Bruckner, Furet, Ferry sont stigmatisés comme tels avec la plus totale mauvaise foi, ce qui nous les rendrait presque sympathiques. Une suite d'incohérences, d'erreurs factuels, de contresens rendent l'essai non seulement pénible, mais affadisse totalement son but critique.

En échouant à embrasser l'esprit d'une époque, celui des années 80, François Cusset a fait œuvre créatrice, il a inventé le pamphlet à la portée des caniches.

P.C.

* **François Cusset : La décennie. Le grand cauchemar des années 1980, La découverte, 364 pages, 23 euros.**

À une époque pas si lointaine, certains des intellectuels les plus respectés de notre beau pays étaient tombés d'accord pour diagnostiquer une "normalisation" du paysage politique. En d'autres termes, la France allait peu à peu se guérir de ses passions révolutionnaires pour — enfin — faire siens les principes de la société libérale avancée, corrigée toutefois par ce qu'il restait du "modèle social français".

Une pensée qui voit les insuffisances et les contradictions de la démocratie représentative, mais qui manque de cohérence.

Beaucoup d'universitaires de centre-droit et de centre-gauche, de libéraux-sociaux et de sociaux-libéraux autour des revues *Commentaire*, du *Débat*, ou de la défunte fondation Saint Simon eurent toutefois la désagréable surprise de constater que le peuple français ne l'entendait pas de cette oreille. Les mouvements sociaux de 1995, la droite nationale au second tour des élections présidentielles, le non au référendum sur la constitution européenne les a en quelque sorte forcés à réviser leur grille d'analyse. Les représentants de la « **pensée tiède** », selon l'expression cruelle de Perry Anderson, reprennent une nouvelle fois la plume pour défendre la démocratie représentative, mais dans un style maintenant plus offensif. Hélas pour eux, ils ne parviennent pas à convaincre que ce qu'ils perçoivent comme ses mutations ne sont en fait que les métastases d'un régime vermoûlu.

La "contre-démocratie"

Pierre Rosanvallon, dans son dernier essai, analyse les évolutions d'un régime de plus en plus contesté par des « **formes sauvages** » de démocratie. La dilution de l'idée démocratique au sein de la société civile lui a fait prendre des formes nouvelles que M. Rosanvallon a rassemblées sous l'étiquette « **contre-démocratie** ».

Le citoyen démocratique à l'époque contemporaine ne fait plus de l'élection au suffrage universel et de la représentation parlementaire les lieux privilégiés de son expression, mais s'arroge un droit de contestation plus direct : « **Au projet de représentation utopique, qui aurait pleinement fait vivre le représenté dans le représentant, s'est superposée la pratique effective d'une contestation permanente, d'une pression sur les élus organisée de façon plus diffuse et plus extérieure. La quête d'un contre-pouvoir stabilisateur et correcteur à la fois, a ainsi continuellement sous-tendu la vie des démocraties.** »

Plus que par une demande d'intervention substantielle dans le champ politique, le peuple se manifesterait de plus en plus par

Les tièdes se rebiffent

la sanction et l'empêchement, qui dessineraient

par **Pierre CARVIN**

les contours d'une « **souveraineté sociale négative** » en dehors des bornes institutionnelles anciennement admises. À l'arsenal constitutionnel traditionnel des « **checks and balances** » s'ajoutent de nouvelles armes d'inspiration libérale pour répondre aux exigences de transparence et de contrôle que les voies démocratiques traditionnelles sont incapables de fournir.

L'effacement du peuple souverain

P. Rosanvallon revient à plusieurs reprises sur un de ses thèmes de prédilection : dans la théorie classique du gouvernement représentatif comme dans sa pratique, les électeurs légitimaient les gouvernants pratiquement exclusivement par leur vote. Les édiles ainsi désignés se voyaient reconnaître une capacité à agir dans le champ politique extrêmement large, puisqu'ils incarnaient en quelque sorte la vo-



lonté générale. Seulement, la crise de la représentation, qui fait que plus grand monde ne confond les assemblées avec le peuple français, a réduit la place du vote dans la théorie démocratique à une place plus modeste : « **On peut dire que l'élection n'est désormais plus qu'un simple mode de désignation des gouvernants. La légitimité des politiques qu'ils mènent est, quant à elle, mise à l'épreuve en permanence, elle doit être conquise jour après jour, au cas par cas** ».

Se pourrait-il que l'élection soit un principe faux, une fiction juridique commode pour perpétuer une oligarchie de dominants ? Que la multiplication des appels et incursions directs du peuple français dans le champ politique, au grand mépris de ses "représentants" et des experts auto-proclamés ne soit le révélateur du déclin inexorable de l'alliance entre la démocratie et le principe représentatif ? Que les

exercices de "démocraties sauvages" ne soit finalement que les signes annon-

ciateurs de l'effondrement total d'un mensonge vieux de plus de deux siècles, celui du mariage incestueux entre libéralisme et démocratie ? M. Rosanvallon ne veut pas le penser, nous le penserons à sa place.

Droite nationale, gauche hexagonale

Défendre ce qui reste du gouvernement représentatif est une chose, désigner ses ennemis en est une autre. Philippe Raynaud a décidé d'endosser le rôle et s'en acquitte assez brillamment. Dans un essai sur l'« **extrême gauche plurielle** », l'universitaire s'interroge sur la persistance d'une extrême gauche vivace, politiquement et intellectuellement, qui fait de notre pays, avec l'Italie, le porte-parole quasi officiel de la faune anti-mondialiste, anti-occidentale et antinationale contemporaine.

Ph. Raynaud constate, à côté d'une gauche « **républicaine** » traditionnellement attachée aux principes du Front populaire, aux acquis sociaux hérités du modèle économique planiste des années 50, la constitution de nouveaux courants radicalement hostiles à l'héritage national, qu'il soit républicain ou non, réclamant de nouveaux droits pour les minorités. Les indigènes de la république, les militants de la cause noire qui cherchent à faire passer l'idée d'une continuité entre la colonisation et les grandes exterminations du XX^e siècle viennent en renfort de la nébuleuse altermondialiste, elle-même divisée entre réformistes, partisans de la régulation et ceux de la "déglobalisation".

Persistance du communisme

Raynaud analyse un autre tropisme français, la permanence d'un discours communiste non seulement au sein du très déclinant PCF, mais aussi chez ses anciens rivaux "gauchistes" trotskistes, qu'ils soient à la LCR, chez les lambertistes ou à Lutte Ouvrière. L'étude de Raynaud devient ici proprement passionnante. Sont décortiquées avec minutie les différences doctrinales et stratégiques — beaucoup plus profondes qu'on ne peut le supposer de l'extérieur — entre les héritiers de la troisième et de la quatrième Internationale.

Pour Raynaud, la survie du trotskisme en France s'explique essentiellement par ses compétences organisationnelles : « **ils ont su conserver tous les savoir-faire du "révolutionnaire**

professionnel" en leur offrant des satisfactions morales non négligeables », une culture de l'entre-soi plus avenante que celle de son rival stalinien : « **tout cela se traduit surtout par une remarquable capacité à "transmettre" la "mémoire" révolutionnaire en combinant l'étude patiente des textes classiques (...) et l'évocation d'une histoire dans laquelle ne manquent ni les héros, ni les traîtres** », et, chose curieuse, la profonde division de ce bolchevisme pluriel qui lui aurait permis d'atteindre plusieurs publics : « **en leur offrant l'équivalent de ce que pouvait donner la diversité des églises protestantes à des chrétiens déçus par l'Église romaine.** »

Des relais dans le paysage intellectuel

La seconde partie de l'ouvrage de P. Raynaud est une analyse critique tout aussi prenante des principaux théoriciens de l'extrême gauche contemporaine. Daniel Bensid, Toni Negri, Alain Badiou, Étienne Balibar, tentent chacun à son niveau, de faire revivre ce qui reste de l'illusion communiste, qui, il faut bien le reconnaître, ne bénéficie toutefois plus de l'aura qu'elle conservait encore jusque dans les années 70. On s'étonne toutefois de retrouver, au fil des pages, un égal aveuglement chez eux face à toutes les entreprises totalitaires, et déshumanisantes qui furent le lot commun du communisme réel : Badiou est encore maoïste malgré la révolution culturelle en Chine, Bensaid continue de vouloir sauver l'héritage d'un Lénine et ou d'un Trotsky, etc. Le Cambodge, les Laogai, le goulag n'existent pas, eux, mis à part peut-être pour Balibar ou Negri, qui ont préféré se reconverter dans la défense intransigeante des droits de l'homme, soit une abstraction pour une autre.

Dans sa dimension critique, la pensée tiède atteint son but, elle voit les insuffisances de la démocratie représentative, cerne avec intelligence les nouvelles manifestations de la souveraineté de l'individu ou encore les menées révolutionnaires de ses adversaires. Mais elle en reste là. Il lui manque la cohérence qu'apporte la Monarchie dans sa tradition capétienne. Elle seule permet de surmonter la contradiction qui est au cœur de la démocratie représentative : d'un côté la nécessaire séparation entre gouvernants et gouvernés, et son institutionnalisation *par nature non démocratique*, de l'autre l'incarnation de la volonté du peuple français dans son ensemble comme condition de légitimité de l'action publique *comme impossible*. Une fois de plus, l'histoire jugera.

* **Pierre Rosanvallon** : *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance. Éd. du Seuil, 345 pages, 21 euros.*

* **Philippe Raynaud** : *L'extrême gauche plurielle. Autrement/Cévi-pof, 201 pages, 17 euros.*

DÉODAT DE SÉVERAC

Nul ne contestera que ce CD est une totale nouveauté et un événement véritable. Les œuvres qu'il réunit sont en effet vierges de tout enregistrement discographique, Séverac n'étant guère connu sur disque que par ses œuvres pour piano plusieurs fois enregistrées. Elles ont été choisies par le maître Roberto Benzi parmi un grand nombre de pièces qui attendront encore d'être découvertes.



Légères ou très savantes, elles permettent de mieux connaître ce compositeur trop négligé par ses compatriotes mais qui triomphe actuellement au Japon dans les concerts. Il fut pourtant considéré par ses collègues et par la critique comme un des trois musiciens de l'École moderne, dite impressionniste, avec Debussy et Ravel. « **C'était le trio** » me disait Henri Sauguet.

Exilé volontaire de Paris, pour venir habiter au sein de son Midi inspirateur (Languedoc, Roussillon), il s'est privé d'une carrière qui s'annonçait pourtant prometteuse.

Certes sa muse ne l'avait pas abandonnée mais n'étant plus privé de la nostalgie du paradis perdu, il ne travaillait plus avec la même ferveur. Grisé par le soleil et par les joies de l'amitié il négligeait de jeter sur le papier de nombreuses œuvres composées qui furent irrémédiablement perdues quand elles ne sont pas restées à l'état de manuscrits.

Où est passée la musique de *La Fille de la Terre* ? Des préludes d'*Hélène de Sparte* ? des *Antibes* ? etc. Le bonheur veut parfois que l'on retrouve l'un d'eux. Il en est ainsi du *Mirage* et des *Nymphes au crépuscule* choisis par Roberto Benzi. La musique du *Roi Pinard* qu'on entendra ici dans une suite orchestrale d'Yvon Bourrel a été réalisée d'après un de ces manuscrits incomplets.

Merci à Roberto Benzi d'avoir agi également en musicologue, corrigeant de nombreuses fautes de partition, terminant celle des *Nymphes au crépuscule* inachevée, révisé certaines orchestrations quand elle n'était pas de la main du compositeur, en se référant autant que possible au manuscrit.

Jean-Bernard CAHOURS d'ASPRY

* **Déodat de Séverac** : *Inédits, Œuvres pour orchestre/Orchestral Works*, par l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de **Roberto Benzi**, avec Jaël Azzaletti, (soprano) ; Cascavalle, collection Espace 2, les productions ASA, RSR, 6197.

L'âme de Belgrade

par
Pierre LAFARGE

Journaliste au *Figaro Magazine*, auteur, entre autres livres, d'une biographie sur le général royaliste et résistant yougoslave Draza Mihailovitch, Jean-Christophe Buisson est un amoureux de la Serbie. Il vient de publier dans la collection « Le goût de... » une anthologie de textes sur Belgrade (« la ville blanche » en Serbe), ville où il a séjourné une bonne vingtaine de fois.

Métropole d'un million et demi d'habitants construite sur les bords du Danube, au confluent de la Save, tour à tour conquise par les Hongrois et les Ottomans, la capitale de l'ex-Yougoslavie possède une âme particulière. La scandaleuse agression des forces de l'OTAN en 1999 n'a heureusement pas eu raison de celle-ci. Comme soulignait l'écrivain italien Claudio Magris, « l'histoire, le passé de Belgrade revivent moins par les quelques monuments qui en restent que par son invisible substrat fait d'époques et de civilisations tombées en poussière comme feuilles mortes, humus multiple et fécond dans les strates duquel enfonce ses racines cette ville multiple qui se renouvelle incessamment et que sa littérature a souvent représentée comme un atelier de métamorphoses ».

Entre Mitteleuropa et Balkans

Qu'ils soient serbes, slaves, français ou anglo-saxons, la trentaine d'auteurs retenus par Jean-Christophe Buisson se font l'écho de cet esprit propre à Belgrade, cité de la *Mitteleuropa* trop souvent éclipsée, à tort, par Vienne et Prague pour son allure « peu soignée ». Parmi les écrivains amoureux de cette véritable porte des Balkans, citons le romancier et chroniqueur Patrick Besson, partisan inconditionnel et talentueux des Serbes, l'éditeur Vladimir Dimitrijevic, fondateur de l'Âge d'Homme, ou le Prix Nobel de littérature Ivo Andric. Mais on y trouve également des textes de Jean Bommart, qui fut le correspondant de *L'Action Française* dans les Balkans durant l'entre-deux-guerres, ou du père de la série SAS, Gérard de Villiers.

■
* Jean-Christophe Buisson, *Le Goût de Belgrade*. *Mercurie de France*, 128 p., 5,50 euros.

Parler de politesse dans une société où les « incivilités » se banalisent de jour en jour peut sembler une entreprise nostalgique et inutile d'évocation de charmes désuets. Sous la plume brillante de Frédéric Rouvillois, il s'agit de tout autre chose : son *Histoire de la politesse de 1789 à nos jours* relève essentiellement de l'histoire de deux siècles et d'une fine étude de mœurs riche de perspectives pour l'avenir.

L'auteur, professeur de droit public à l'université de Paris V, passionné par l'histoire des idées et des institutions, s'est penché sur les traités de savoir-vivre qui fleurirent au XIX^e siècle et n'ont nullement cessé d'être édités au XX^e, même jusqu'à nos jours. Les règles que l'on y trouve édictées à l'usage de quiconque veut être reçu comme « bien élevé » sont en nette réaction contre les fureurs de « l'antipolitesse » (interdiction du vousoiement, des termes « Monsieur » ou « Madame », des vœux de Nouvel an, de toute élégance vestimentaire...) que la Révolution, surtout dans les années 1793 et 1794, entendit imposer pour, en quelque sorte, régénérer le citoyen, censé avoir trop souffert d'appartenir au royaume le plus poli d'Europe...

Âge d'or

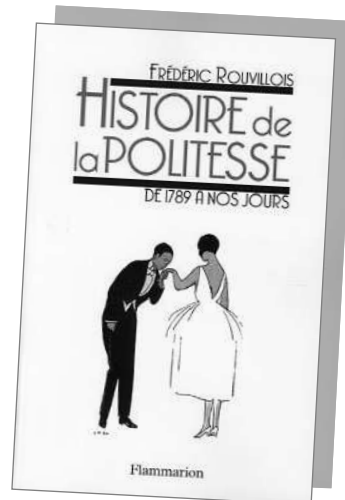
La « vertu républicaine » remplaçant les bonnes manières, l'égalitarisme républicain détruisant les hiérarchies, l'obsession de la « fraternité » guidant les rapports sociaux... : tout cela n'avait été bien sûr qu'un feu de paille. Dès la chute de Robespierre en juillet 1794, puis surtout avec l'arrivée de Bonaparte en 1799, les règles du savoir-vivre furent réaffirmées et, tout au long du XIX^e siècle, voire jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, elles ne cessèrent de se sophistiquer au point de devenir, dit Rouvillois, « de plus en plus complexes, exigeantes, rigides », comme si, ne s'étant jamais tout à fait remise des coups subis sous la Révolution, ni de l'anéantissement de la Cour et des vieux cadres hiérarchiques auxquels étaient liées les bonnes manières, la société avait besoin de renforcer ses défenses. Nous rapprocherons pour notre part ce raidissement des formes de la politesse du regain de pudibonderie qui à la même époque défigurait une morale arrachée par l'effacement de l'ordre chrétien à ses justifications surnaturelles. Ce qui s'accomplissait jadis par simple habitude de l'esprit et du cœur devenait objet de codes écrits...

On aurait pourtant bien tort de considérer d'un œil moqueur l'étiquette bourgeoise. Le port de la redingote, du haut-de-forme, du smoking ou de la cravate pour l'homme, l'usage des gants pour les dames, la bonne tenue des enfants : tout reflétait un réel respect de la personne qui s'épanouissait harmonieusement dans une certaine réserve.

Mort de la politesse ?

Dans la vie — par — sont le moment de famille, la fa- **Michel FROMENTOUX** où le culte de l'argent-roi

commence à s'afficher au grand jour, à gauche comme à droite, dans tous les milieux et d'une manière totalement décomplexée. Si certaines traditions anciennes conservent ou retrouvent une part de prestige et de séduction, l'attrait de l'argent facile leur livre une concurrence inégale - la « jet-set » tendant ainsi à se substituer au grand monde dans l'imaginaire collectif. »



De même, dans le monde, les réceptions, les visites, la manière pour les dames de corner leur carte de visite portée au domicile d'une relation, la façon de se tenir à table, d'user de sa serviette, de sa fourchette, de son couteau, les restrictions ou autorisations de fumer (variables au cours du siècle), la pratique du baise-main (galanterie beaucoup plus récente qu'on le croit), la bonne tenue au théâtre, les recommandations en matière de conversation téléphonique..., tout cela relevait d'un grand sens du respect dû à autrui.

Ajoutons tout de suite que Frédéric Rouvillois ne se contente pas de présenter les manuels de savoir-vivre (comme celui de la baronne Staffe), mais agrmente son propos de mille anecdotes savoureuses qui introduisent le lecteur dans la compagnie de Madame de Genlis, de Balzac, d'Alexandre Dumas, des Goncourt, de Marcel Proust... On apprend encore comment l'impolitesse se payait, le plus souvent par le ridicule rejaillissant sur l'impoli, parfois par le recours au droit, ou par le duel (certains sont mémorables !). Plus spectaculaires étaient les personnages doués d'une parfaite connaissance des bienséances ou d'un génie supérieur, et qui se permettaient de se comporter en goujats. Les pages sur le dandysme sont particulièrement étonnantes, sans parler des intrusions discrètes dans les maisons closes où les obligations de politesse n'étaient pas exclues...

Ruptures

Survint 1914-1918. La fin du bon vieux temps... Tout changea en quatre ans : les conditions économiques (la fin des rentiers), le destin des fortunes, les mœurs, avec la montée du féminisme, l'accélération du rythme de la vie, l'automobile avec ses mufles au volant, la révolte des mal élevés, futuristes, cubistes et dadaïstes...

Tout cela s'est aggravé à partir des années cinquante, mais peut-on parler de décadence des bonnes manières ? Frédéric Rouvillois, dressant l'inventaire de ce qui reste, préfère parler de « simplification » : « Les années quatre-vingt

qu'au sport qui n'ait ses règles, que l'État est appelé souvent à faire respecter. Et l'on voit aussi les rapports amoureux, si libérés soient-ils aujourd'hui, et peut-être pour cela, faire l'objet de rappels précis de courtoisie et de prudence, qualités qui s'observent, selon Houellebecq, jusque dans les camps naturalistes...

Incertitudes

La politesse a un avenir, conclut Rouvillois. Dans le monde actuel, comme toujours le savoir-vivre est une frontière et une passerelle à la fois, un moyen de parvenir. Et un récent sondage montre que, parmi les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants, 70 % des parents mettent la politesse en seconde position.

Quand on referme ce livre passionnant de bout en bout, on se pose une question. Tout laisse à penser que des bienséances ont toujours été et seront toujours nécessaires aux sociétés pour ne pas s'autodétruire. Ce qui est donc naturel à l'homme c'est dans tous les milieux d'apprendre à savoir vivre et d'oser des efforts pour y parvenir. Or les principes de 1789 fondent la société sur une conception de la liberté, de l'égalité, des Droits de l'Homme qui ne cesse d'inciter chacun au libre déploiement de son égoïsme et au refus de toute supériorité, — des principes dont la logique débouche sur « l'antipolitesse » des années 1793-1794. La coexistence entre de tels principes et les exigences de la nature profonde de l'homme civilisé ne risque-t-elle pas de devenir un jour explosive ? Il est à craindre que les « jeunes » des banlieues nous apportent la réponse...

■
* Frédéric Rouvillois : *Histoire de la politesse*. Éd. Flammarion, 556 pages, 25 euros.

CARTES DE VŒUX

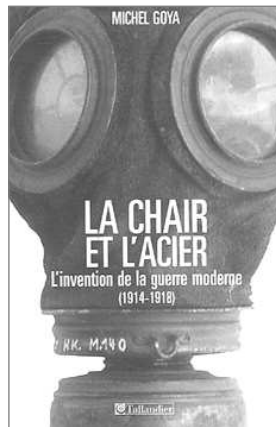


Le dessinateur PINATEL vous propose, sous forme de cartes de nouvel an, ses Perspectives pour 2007. La série de quatre cartes différentes : 4 euros (prix net, envoi compris). commandes à Pinatel, l'ancien couvent, 02850 Trélou sur Marne.

Qui se souvient de 14 ?

par
Anne BERNET

qui appartenaient, sans le voir, à une époque révolue. Desaubliaux et d'autres en avaient été les parfaits exemples, avec l'utilisation aberrante d'une cavalerie qui n'avait plus sa place sur les nouveaux champs de bataille. Au vrai, l'armée française de 1914, malgré



ses réformes, était un admirable outil du XIX^e siècle, qui en était resté aux grandes heures des deux empires. Cela faillit nous coûter la victoire aux premières heures du conflit, car les Allemands, eux, n'avaient pas cultivé les mêmes nostalgies.

Ce qu'analyse Michel Goya dans une étude universitaire, *La chair et l'acier, ou l'invention de la guerre moderne*, sans doute un peu ardue par certains aspects, mais pleine d'enseignements. Essuyés et réparés les échecs initiaux, grâce à la qualité des hommes, qui tinrent et arrachèrent à l'ennemi des satisfecit consternés, le haut état-major eut le courage de se remettre en cause, et de chercher à comprendre et réparer ses fautes. L'arrivée du futur maréchal Pétain au commandement fut, en ce sens, déterminante. S'opéra alors une véritable révolu-

tion qui fit passer en quatre ans notre armée à la modernité, remplaça les chevaux par les chars et l'aviation, privilégia l'artillerie, et fit de nos unités les plus avant-gardistes d'Europe. Si les questions techniques peuvent paraître parfois rebutantes, les chapitres concernant la formation et l'esprit des officiers, ou le moral d'une troupe confrontée, pour la première fois, à des techniques industrielles propres, en industrialisant la guerre, à la déshumaniser tout à fait, sont d'un profond intérêt.

Les héros de l'Ouest

A-t-on volontairement poussé en première ligne les régiments de l'Ouest, et plus spécialement les Bretons, sans considération pour les pertes humaines effarantes qu'ils allaient subir, et dans un souci politique d'affaiblir une fois pour toutes ces provinces catholiques toujours hostiles à la République ? Jean-Pascal Soudagne et Christian Le Corre, qui publient un bel album, *Les Bretons dans la guerre de 14-18*, ne posent pas si directement la question, car elle demeure gênante. Ils y répondent pourtant indirectement en citant des chiffres, au demeurant incomplets car le bilan total des pertes ne put jamais être complètement établi. On a avancé, et il y a hélas quelque raison d'y souscrire, le chiffre de 300 000 morts pour les cinq départements de Bretagne, auxquels on pourrait encore ajouter les Vendéens, les Angevins, les Mainiaux et les Normands, ce qui donnerait un total terrifiant... La Bretagne de 1914 comptait un peu plus d'un million d'habitants... Si l'on compare à d'autres régions, également agricoles, le résultat est accablant, pour ceux qui utilisèrent sans vergogne

ces garçons en guise de chair à canons. Procédé facilité par la méconnaissance, alors encore importante, de la langue française, et par l'endurance et la ténacité proverbiales de ces hommes. Or, en dépit du procédé, les unités bretonnes furent les seules qui ne se laissèrent jamais aller au moindre mouvement d'insoumission et ne se laissèrent pas gagner par les mutineries de 1917.

Voilà ce que rappelle ce livre, souvent trop bref, à grand renfort d'illustrations d'époque. Son autre mérite est de remettre en mémoire des héros qui connurent leur heure de gloire, mais ont sombré ensuite dans un tragique oubli, tel Jean-Corentin Carré, qui tricha sur son âge pour s'engager à quatorze ans, fut le plus jeune soldat de France, et mourut à dix-huit ans, en combat aérien. Tel aussi Yann-Ber Calloc'h, le poète bretonnant, qui, en 1912, se prétendait « **nullement français** », mais s'engagea quoique réformé, et laissa, après sa mort au champ d'honneur en 1917, pour testament ces vers : « **La France m'appelle ce soir ; je garde son honneur : elle m'a ordonné de continuer sa vengeance. Je suis le grand veilleur debout sur la tranchée. Je sais ce que je suis et je sais ce que je fais. L'âme de l'Occident, sa terre, ses filles, ses fleurs... C'est toute la beauté du monde que je garde cette nuit.** »

■

* **Rémy Cazals et Nicolas Offenstadt** : *Si je reviens, comme je l'espère, Perrin-Tempus*, 400 p., 9,50 euros.

* **Robert Desaubliaux** : *La Ruée, Presses de la Renaissance*, 320 p., 20 euros.

* **Georges Blond** : *Verdun, précédé de La Marne, Omnibus*. 730 p., 22 euros.

* **Michel Goya** : *La chair et l'acier, Tallandier*, 480 p., 25 euros.

* **Jean-Pascal Soudagne et Christian Le Corre** : *Les Bretons dans la guerre de 14-18, Ouest-France*, 128 p., 15 euros.

LU AUSSI

● **Marc Ferro, Rémy Cazals, Malcom Brown, Olaf Mueller** : **FRÈRES DE TRANCHÉES**

La nuit de Noël 1914, sur la Somme, d'un tacite accord, et sans même savoir qu'ils répondaient ainsi au souhait de Benoît XV, soldats allemands et britanniques prirent sur eux de déclarer une trêve officieuse qui dura trente-six heures et entraîna, à grand renfort de cantiques, un début de fraternisation. Ce qui ne les empêcha pas, d'ailleurs, de recommencer à s'entretuer le 27 décembre. Le cas ne fut pas unique, même en d'autres circonstances, parfois aussi pour se donner mutuellement le temps de relever les blessés et les morts. Et pas aussi tabou que les historiens le prétendent puisque je me souviens avoir entendu mon grand-père évoquer certain point d'eau entre les lignes où Français et Allemands se rencontraient sans se tirer dessus.

Faut-il pour autant interpréter de telles rencontres comme un désaveu par la troupe du commandement et des buts de guerre ? Sûrement pas autant que le souhaiteraient des historiens incapables d'attribuer ce genre de miracle au seul esprit de Noël, événement pour eux réduit à l'état de "mythe chrétien"...

* *Perrin*, 270 p., euros.

● **Joseph Boyden** : **LE CHEMIN DES ÂMES**

1919, Ontario. Une vieille Indienne attend sur un quai de gare un ami de son neveu disparu au front. Ce n'est pas Elijah qui descend du train mais Xa-

vier, le neveu supposé mort : mutilé, morphinomane, privé de sa véritable identité et manifestement en proie à une souffrance morale qui le tue. Dans le canoë qui les ramène chez eux, la femme décide de sauver à tout prix le jeune homme et de guérir les plaies laissées par la guerre des Blancs.

Ce premier roman a propulsé Boyden au sommet des deux côtés de l'Atlantique. Mais faut-il attribuer ce succès aux qualités réelles du roman, ou à la critique virulente d'un catholicisme acculturant véhiculé par un clergé borné et sadique, qui en constitue un leitmotiv ?

* *Albin Michel*. 390 p., 22,50 euros.

● **Isabelle Condou** : **IL ÉTAIT DISPARU**

En 1922, l'hôpital psychiatrique de Rodez publia dans tous les journaux de France la photographie d'un soldat amnésique interné dans l'établissement, avec l'espoir de voir sa famille se manifester. Pour des milliers de proches désespérés qui ne pouvaient croire à la mort d'un fils, d'un époux, d'un fiancé, d'un frère, l'inconnu incarna le suprême espoir de l'impossible miracle. Elles affluèrent. Personne ne put identifier l'homme...

Partant de cette navrante histoire, Isabelle Condou évoque la galerie anonyme des amantes éplorées, des mères en deuil, des pères fous de détresse, qui ne cessèrent jamais d'attendre celui qui ne rentrerait pas. De très belles pages.

* *Plon*, 146 p., 13 euros.

Jamais peut-être la Première Guerre mondiale n'a fait l'objet d'autant d'études, de publications, de commémorations. Cependant, plus le conflit entre dans le champ de la recherche historique, plus il semble perdre son sens et, si l'on déplore légitimement le sacrifice du million et demi de jeunes Français "couchés froids et sanglants sur leur terre mal défendue", tout comme celui de millions d'autres jeunes gens, nos contemporains se révèlent en majorité incapables de comprendre les raisons d'un holocauste jugé définitivement vain...

Correspondance de guerre

Voici quelques années, les hasards d'un achat immobilier mirent Madeleine et Antoine Bosshard en possession d'un trésor : la correspondance de guerre échangée entre les époux Papillon, de Vézelay, leur fille, domestique à Paris, et quatre de leurs fils sur le front, dont l'un, Joseph, ne devait pas revenir. Étonnant document car conservé presque dans son intégralité qui offrait, sur les événements, de précieux regards croisés, complémentaires et révélateurs dans leur subjectivité même. Quoique fils de cantonnier, Marcel, l'aîné, l'intellectuel, était clerc de notaire et, si son style se révèle supérieur à celui de ses frères, les études avaient aussi développé chez lui une sensibilité dont ses cadets, plus frustes, étaient en partie dépourvus. Ce fut lui qui, très vite, au Bois-le-Prêtre, souffrit le plus de ce qu'il appelait « **non une guerre mais une extermination d'hommes** ».

Au-delà d'un apport supplémentaire à l'étude du conflit, racontée sur le terrain et par la base, ces lettres, publiées et commentées par Rémy Cazals et Nicolas Offenstadt sous le titre, *Si je reviens, comme je l'espère*, donnent, des rapports sociaux et familiaux, une image assez neuve, à croire que la peur trop tangible de ne jamais se revoir avait soudain fait céder d'antiques pudeurs paysannes et d'ancestraux non-dits, obligeant à confesser des tendresses réelles mais inavouées, phénomène favorisé par l'alphabétisation de ces classes d'âge, désormais susceptibles d'écrire et de livrer leurs sentiments les plus intimes. Mais l'essentiel, dans ce courrier, reste un patriotisme fort, qui, même dans les pires instants, empêcha ces gens, en première ligne ou à l'arrière, en dépit de leurs souffrances confessées, de douter de leur devoir.

Choix effroyable

Robert Desaubliaux aurait dû rester dans la mémoire et la littérature au même titre que Dorgèlès, Cendrars ou Genevoix. Plus qu'eux peut-être car le récit qu'il laissa, *La Ruée, journal d'un Poilu*, publié en 1919, n'avait pas été retouché, réécrit, romancé et constituait un document brut mais d'une qualité littéraire étonnante.

Jeune ingénieur agronome de la bonne bourgeoisie, catholique fervent, patriote intransigeant, Desau-

bliaux avait vingt-quatre ans et effectuait son service militaire dans les cuirassiers avec le grade de maréchal des logis quand la guerre éclata. Il y partit le cœur léger, rêvant de charges héroïques mais victorieuses qui vengeraient Reichshoffen. En fait de triomphes, il ne connut que les marches et contre-marches qui épuisèrent pour rien la cavalerie française et se retrouva sur l'Yser sans avoir compris à quoi il avait pu servir. Il venait d'assister, et il le savait, à la fin d'une tradition glorieuse qui avait perdu toute raison d'être en cette aube du XX^e siècle. Il avait eu aussi le temps de constater combien l'infanterie avait souffert et combien les cavaliers se révélaient, désormais, inutiles mais privilégiés. Beaucoup eussent aimé être à sa place et jouir d'une relative sécurité. Au bout de quelques mois, non sans angoisse car il était conscient du risque pris, il demanda sa mutation et rejoignit les tranchées avec le galon de sous-lieutenant. Choix effroyable qu'il assumait animé d'un amour de la France et d'une indéclinable confiance en ses destinées providentielles, jusqu'à la terrible blessure reçue à Verdun qui devait l'éloigner définitivement du combat. Il faut lire ce témoignage, à tort oublié, où l'absurde le dispute au sublime, et l'horreur à l'espoir.

Batailles de géants

Georges Blond dut une grande partie de son succès à son idée d'offrir au public des récits de guerre mêlant la rigueur de l'historien aux procédés journalistiques qui les rendaient plus attrayants. C'était l'époque où les journalistes se piquaient encore de savoir écrire. Parus dans les années soixante, pour le cinquantenaire de la guerre, *La Marne* et *Verdun* devaient faire date avant de s'imposer comme des classiques du genre. Blond avait exploité toutes les sources et les archives disponibles, tant en France qu'à l'étranger, et il est frappant qu'il ait choisi de commencer à relater les événements de 1916 du point de vue allemand, ce qui ne manquait pas d'audace. Il avait aussi, et c'était sans prix, rencontré autant de survivants et de témoins des deux camps qu'il l'avait pu, gardant ainsi trace de leur expérience, à laquelle il mêlait ses propres souvenirs d'enfance, dès les premiers jours de la mobilisation. La collection Omnibus en propose une réédition, toujours bienvenue, propre à familiariser de nouvelles générations avec ces batailles de géants qui, en leur temps, sidérèrent le monde.

Modernité

Pourtant, les premiers jours de la guerre n'avaient pas été favorables à nos armes, en dépit du prodigieux effort consenti depuis 1871 à la préparation de la revanche. La faute en était en partie imputable à des stratégies certes désireux de faire au mieux mais

Songes et paradoxes au pays de Cocagne

Il aurait été par chées, des débien étonnant Jean-Baptiste MORVAN serts faméliques, que la venue sont-ils plus édi-

Les images d'Épinal du temps jadis sont-elles plus répréhensibles que les films de gangsters, les exhibitions de gamins chargés de bazookas ou de kalachnikov ?

grappes assez rares, mais d'un goût excellent. Des vigneron de mon ascendance, j'ai peut-être hérité d'une certaine disposition à me satisfaire d'espérances restreintes et de récoltes modestes. Il a suffi de ma parcimonieuse vendange de l'an 2006 pour réveiller très fortuitement le souvenir d'une vieille enseigne de taverne à l'entrée d'un faubourg rennais : "Au gros Raisin".

La fécondité et l'opulence sont-elles davantage des visions de l'imagination en quête de motifs d'admiration, plutôt que des phantasmes de gourmandise ou d'avarice ? Le portefaix évoqué par Rabelais mangeant son pain sec parfumé par les exhalaisons de la boutique du voisin rôtisseur... Je me demandais si nous n'étions pas plus sollicités par des images de grandeur, des symboles d'excellence et de dignité que par des rêves de "franches-lippées" ou de festivités empanachées à la manière des anciens tournois.

Et même, après tout, les images d'Épinal du temps jadis, ces spectacles de prospérités réputées insolentes, sont-elles plus répréhensibles que les films de gangsters, les exhibitions de gamins chargés de bazookas ou de kalachnikov ? Il y a des pauvretés meurtrières ou criminelles ; admettons que les acteurs de ces drames puissent bénéficier de l'excuse relative d'une inconscience innocente ; il n'empêche que la manie du meurtre est apparemment plus contagieuse que l'attrait des frairies pantagruéliques. Et les panoramas de steppes dessé-

fiantes que les blés de la Beauce ?

Certes, on parlera éventuellement d'une "sainte pauvreté", mais non d'une "sainte richesse". Remarquons toutefois que la vision de la richesse est souvent pimantée et égayée de raillerie : le financier de la fable de La Fontaine, et le Bourgeois gentilhomme de Molière en sont de bons exemples. Si l'opulence provoque un sentiment d'admiration, c'est par la présence de l'art ou les réussites parfois extravagantes du cérémonial. Il arrive que, sans aller jusqu'à l'idolâtrie béate, ce sentiment de révérence encourage en nos âmes une persévérante volonté de trouver à admirer dans les spectacles de la vie quotidienne ou des grands jours de la Société.

Le sentiment de révérence

Le paupérisme dans les beaux-arts, les toiles monochromes et les vulgarités tortillées d'une certaine sculpture peuvent bénéficier des tyrannies du snobisme, ils ne trompent pas en leur fond les consciences du public qui reste en proie à une nostalgie de sa propre dignité. Si la représentation d'un banquet rabelaisien éveille l'intérêt du lecteur ou du visiteur de musée, c'est souvent par le rythme et les sonorités du langage affecté par l'auteur, par le dessin ou la couleur, par la réussite d'une entreprise difficile qui honore l'esprit d'invention.

L'évocation de nos pays de Cocagne imaginaires, si nous cédonons à l'éternel attrait du paradoxe, nous conduirait peut-être, par l'allusion aux beaux-arts, à envisager le rôle du Sacré, du Sublime spirituel, comme appui et référence de notre dignité intérieure, en un mot, de notre liberté. Les perfections, les opulences, les prospérités, quel qu'en soit le domaine d'exercice, viennent conforter notre conviction intime, notre vocation d'exceller ou tout au moins de mériter ! Les charmes et les grandeurs de la vie, soumis à notre conscience persévérante et vigilante, appellent notre dévotion au Suprême Sanctuaire.

Les quarante rois qui ont fait la France... et le français

« On voit cependant combien le caractère de la nation influait sur elle [la langue] : la construction de la phrase fut toujours directe et claire. La langue française n'eut donc que deux sortes de barbaries à combattre : celle des mots et celle du mauvais goût de chaque siècle. Les conquérants français, en adoptant les expressions celtiques et latines, les avaient marquées chacune à son coin : on eut une langue pauvre et décousue, où tout fut arbitraire, et le désordre régna dans la diction. Mais, quand la monarchie acquit plus de force et d'unité, il fallut refondre ces monnaies éparses et les réunir sous une empreinte générale, conforme d'un côté à leur origine et de l'autre au génie même de la nation, ce qui leur donna une physionomie double : on se fit une langue écrite et une langue parlée, et ce divorce de l'orthographe et de la prononciation dure encore. Enfin le bon goût ne se développa tout entier que dans la perfection même de la société ; la maturité du langage et celle de la nation arrivèrent ensemble.

En effet, quand l'autorité publique est affermie, que les fortunes sont assurées, les

privileges confirmés, les droits éclaircis, les rangs assignés ; quand la nation, heureuse et respectée, jouit de la gloire au-dehors, de la paix et du commerce au-dedans ; lorsque dans la capitale un peuple immense se mêle toujours sans jamais se confondre, alors on commence à distinguer autant de nuances dans le langage que dans la société ; la délicatesse des procédés amène celle des propos ; les métaphores sont plus justes, les comparaisons plus nobles, les plaisanteries plus fines ; la parole étant le vêtement de la pensée, on veut des formes plus élégantes. C'est ce qui arriva aux premières années du règne de Louis XIV. Le poids de l'autorité royale fit rentrer chacun à sa place : on connut mieux ses droits et ses plaisirs ; l'oreille, plus exercée, exigea une prononciation plus douce ; une foule d'objets nouveaux demandèrent des expressions nouvelles ; la langue française fournit à tout, et l'ordre s'établit dans l'abondance. »

Antoine de RIVAROL

En 1783, l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin proposa à la réflexion des savants le sujet suivant : Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ? Et ce fut le français Antoine de Rivarol (1753-1801) qui, le 3 juin 1784, remporta le prix. Ce qui valut à son auteur de devenir membre associé de cette académie et d'être pensionné par le roi de France. La démonstration, parvenue jusqu'à nous sous le titre de *Discours sur l'universalité de la langue française*, commence par comparer les différents mérites des langues européennes.

Travail d'unification

Avant toute chose, il faut rendre hommage à Rivarol pour la qualité de ses connaissances de l'histoire de la langue française. On a tendance à croire que les recherches sur ce qu'on appellera la linguistique n'ont commencé qu'au XIXe siècle en Allemagne. Or le propos de l'auteur n'est en aucune manière différent de ce qu'on dit aujourd'hui de l'histoire de notre langue. Sont recensés dans ce discours, toutes les langues qui peu à peu ont permis de constituer le français : le gaulois, le latin, le franc les langues germaniques et jusqu'à l'italien de la Renaissance.

Mais pour Rivarol le rôle des rois de France a été déterminant dans le développement du français. C'est là que le texte prend sa dimension politique. Pour reprendre la formule, les quarante rois n'ont pas seulement fait la France mais aussi le français. Lorsqu'il Rivarol com-

pare les différents pays d'Europe, il met clairement en avant le caractère particulier de la France. À son époque, notre pays est déjà une nation, à l'inverse de l'Allemagne, divisée en principautés, de l'Italie qui n'a pas encore réalisé son unité.



Antoine de Rivarol
1753-1801

On pourrait dire que Rivarol dans sa réflexion sur la langue française annonce le raisonnement que Bainville mettra en œuvre pour exposer l'histoire de la formation de notre pays. Sur le plan de la formation nationale, les rois de France ont fait des différents peuples qui la composent une nation. D'un point de vue linguistique, la France est scindée en deux familles de dialectes qui opposent le nord et le sud de la Loire (la langue d'oïl et la langue d'oc). Dans ces éléments, le français existe en puissance, il faudra la volonté et l'effort des rois de France pour qu'il existe en acte. On pense au Serment de Strasbourg prononcé en 842 qui montre clairement le volonté des petits-fils de Charlemagne de se faire entendre de leurs peuples, à l'ordonnance de Villers-Cotterêts

promulguée par François Ier en 1539 qui impose le français dans l'administration française au détriment du latin. Mais surtout, la volonté conjointe de Richelieu et Louis XIII a permis la naissance de l'Académie française, garante de la langue.

Sécurité et mécénat

On peut donc dire que, si notre langue à des normes, des règles, c'est aussi au pouvoir politique qu'on le doit. Et c'est encore parce que les rois de France ont su établir le fameux pré carré à l'intérieur duquel ils assurèrent la sécurité de leur peuple que le français en tant que langue littéraire a pu se développer. Les rois ont exercé une influence indirecte sur la littérature comme le souligne Rivarol mais aussi une influence directe en sachant se faire mécènes des artistes de leur royaume.

On ne peut qu'apprécier un tel éloge du travail unificateur des Capétiens. Mais le processus de création d'une langue nationale que décrit Rivarol doit être bien distingué de la volonté des différents régimes républicains de créer, avec des mesures répressives, une uniformité linguistique en France. Les rois certes ont concouru à la formation du français, mais n'ont jamais empêché l'existence des différentes langues régionales. Ce serait donc faire tort à Rivarol que de lui reprocher de n'avoir pas pris en compte cette richesse de la France. En effet, au XVIIIe siècle la question ne se pose pas dans les mêmes termes qu'à l'époque où Maurras se fera le défenseur des langues des provinces.

Sarah BLANCHONNET



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
..... Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



Du nouveau dans le social

■ L'Action Sociale Corporative est en ce début du XXI^e siècle, pour l'AF, ce que l'Accord Social de Firmin Bacconnier fut au début du XX^e siècle, un organe politique traitant exclusivement de la question sociale et du monde du travail.

Contrairement à l'Accord Social, l'ASC bénéficie quant à elle de la technologie cybernétique pour la diffusion de ses idées. Présentée sous la forme d'un bulletin téléchargeable via internet, l'ASC, provisoirement bimestrielle (elle deviendra mensuelle d'ici 2007) se veut héritière des travaux des catholiques sociaux de la fin des XIX^e et XX^e siècles, incarnés par de grands personnages comme René de La Tour du Pin, Frédéric Le Play, Albert de Mun, Firmin Bacconnier etc.

L'ASC propose à travers ce bulletin de relancer les travaux en matière de corporatisme, de les développer afin de les adapter au monde du travail contemporain. C'est ici tout l'engagement que l'ASC se propose de mener : développer une politique sociale sans chimères idéologiques, tout en dénonçant ces dernières dans leurs conséquences désastreuses.

Pour le premier numéro, Jean-Philippe Chauvin, professeur d'histoire, va redéfinir ce qu'est la question sociale pour un royaliste, tout en analysant les solutions proposées par le gouvernement actuel. Ensuite, Stéphane Blanchonnet, professeur de lettres, analysera si, oui ou non, le PS incarne réellement la solution en matière de politique sociale. Pour finir, Philippe Kaminski, statisticien, nous parlera de l'économie sociale, puisant dans les dictionnaires la définition concrète des coopératives.

Pierre-Philippe BLANCHER
Directeur de l'ASC

* www.asc.new.fr

NÎMES

Aux morts de l'Action française

Comme les années précédentes, un certain nombre de nos amis se sont retrouvés au cimetière Saint Baudile devant le monument élevé aux morts de l'Action française de la Grande Guerre, seul monument de ce type en France.

Après le dépôt des gerbes et une minute de silence, il a été procédé à l'appel des noms gravés dans la pierre du mémorial, puis nos amis ont rendu hommage aux combattants de Verdun et à leur Chef.

Cercle Saint-Charles

● Réunion le deuxième samedi de chaque mois à 14 heures, 1^{er} étage de la Brasserie Le Palace, sur l'esplanade, à l'angle de la rue Régale.

Prochaine réunion: le **samedi 9 décembre**. Renseignements au 06 83 71 67 70.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - Tél : 01 40 39 92 14 - iaf@actionfrancaise.net

Mercredi 13 décembre 2006

3^e séance du cycle 2006-2007

RIRE AVEC NOS ÉCRIVAINS CLASSIQUES

par Alain Lanavère

maître de conférences en littérature française à Paris-IV Sorbonne,
professeur à l'Institut universitaire Saint-Pie X

à 20 h 30 précises

Brasserie Le François-Coppée, premier étage - 1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. - Étudiants et chômeurs : 2 euros.

MEETING DE L'AFE / AFL

Cette année encore, les étudiants d'AF s'étaient donné rendez-vous en plein Quartier latin pour une réunion publique visant à développer et expliquer les axes essentiels de la campagne nationale qu'ils vont mener cette année sur le thème "Sortons de la matrice républicaine".

Les intervenants ont successivement pris la parole pour délivrer par des biais différents un même message qui résonnait fort dans la salle : « **Vive le Roi !** »

Jean-Philippe Chauvin a ouvert le bal en démontant scrupuleusement le "mythe républicain" ; en étayant son argumentation d'exemples concrets, il a mis en évidence la distinction entre le pays réel et le pays légal.

Puis Pierre Hillard nous a exposé les grands enjeux internationaux à venir, les dangers venant de Bruxelles, ainsi que de certains "Think Tank" américains souhaitant morceler le monde en plusieurs blocs, composés de ré-

gions faisant fi des réalités nationales.

Sébastien de Kererro, quant à lui, pointa du doigt les dérives dramatiques de la politique politicienne, et rapella combien le totalitarisme républicain détruit les

volutions des esprits ». Pour la mener à bien, nous devons nous engager dans la lutte, et joindre nos forces au mouvement politique qui, aujourd'hui, va plus loin.

Pour conclure, Olivier Perceval a démontré combien la république aimait peu ses enfants, et comment nous n'étions plus considérés que comme des consommateurs. Il a asséné des vérités qui firent vibrer la salle, rappelant qu'il s'agissait d'espérer tant que des royalistes sauraient garder dans leur cœur et sous leurs pieds le beau royaume de France.

À la fin du meeting, les nombreux participants se levèrent pour chanter la Royale, et à cet instant on aurait pu croire que tous les morts d'AF revenaient à la vie pour partager l'espoir de cette jeunesse royaliste, qui semble bien décidée à mettre à bas cette république qui, plus que jamais, met à mal sa Nation et son peuple !

AFE

Commémoration de la manifestation des étudiants-résistants du 11 novembre 1940

■ Samedi 11 novembre, les étudiants d'AF étaient bien présents en haut des Champs-Élysées pour rendre hommage aux soldats morts pour la France et commémorer la manifestation des étudiants contre l'occupant en 1940. André Pertuzio, qui organisa cette manifestation en tant que président de la Corpo de droit, prit la parole pour apporter

un témoignage émouvant sur ce premier acte de Résistance en France. Lors de cette manifestation hautement symbolique, on criait déjà « **Vive la France Libre** », comme les étudiants d'Action française d'aujourd'hui, qui appellent de leur vœux une France libérée de la république et de ses sbires.

A.F.



Les Camelots du Roi toujours dans la rue

Après un démarrage de l'année sur les chapeaux de roues, le militantisme continue sur une bonne voie avec la présentation de la campagne nationale "Sortons de la matrice républicaine !"

Les ventes à la criée continuent de plus belle. Le journal est le nerf de la guerre. Comme les médias ne sont, hélas, pas (encore) avec nous, il faut, en attendant, faire notre propre publicité.

Et comment mieux toucher les gens, qu'en allant à leur rencontre ? Dans le climat actuel, où le dialogue est totalement rompu (c'est "vote et tais-toi !"), il est important de montrer aux passants que nous sommes ouverts, et que nous n'avons pas peur de débattre, car, comme le dit si bien la Royale : « **Notre force est d'avoir raison** » !

Henri CHEVERNY



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, 75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO

VICE-PRÉSIDENT :

STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :

THIBAUD PIERRE

ADMINISTRATION :

MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),

ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),

BIENFAITEURS (150 €)

POUR NOS MORTS

Le 1^{er} novembre, une délégation d'AF se rendait sur les tombes de Marius Plateau (assassiné à la place de Maurras par une anarchiste le 21 janvier 1923), d'Ernest Berger (assassiné dans le couloir du métro Saint-Lazare le 26 mai 1925 par une anarchiste), de Philippe Daudet (assassiné en novembre 1923), mais également de Georges Calzant et Pierre Juhel pour tout ce qu'ils firent pour l'AF durant tant d'années, et de bien d'autres fidèles de l'Action française, qui consacrèrent eux aussi leur vie à défendre l'intérêt national au sein de l'AF.

L'hommage rendu à nos morts est un témoignage aussi fondamental que le combat que nous menons au quotidien pour préserver la souveraineté de la France et œuvrer à la restauration des institutions monarchiques.

L'histoire des camelots du roi est riche d'enseignements pour les batailles que nous mènerons cette année. Il est essentiel de ne pas oublier que l'Action française qui œuvre aujourd'hui est liée par ce qu'elle réalise à l'Action française d'hier. Le plus grand hommage qui puisse être rendu à nos morts est de maintenir et développer le mouvement dans l'esprit d'avant garde qui est le sien et dans la tradition qui le caractérise.

A.F.

CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

Vendredi 17 novembre

Un exemple d'action régionaliste :

le Mouvement Normand par Didier Patte président

du Mouvement normand

Vendredi 24 novembre

Musique et politique par Philippe Champion

Vendredi 1^{er} décembre

Le Tribunal Pénal international par le colonel Patrick Barriot

Vendredi 8 décembre

Débat autour du film Servir d'Hélène de Saint-Marc

Les conférences étudiantes ont lieu chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF.

Dimanche 3 décembre 2006

à 12 h 30

BANQUET DES AMIS DE L'ACTION FRANÇAISE

sous la présidence de Pierre PUJO

**avec la participation
de S.A.I. la princesse VINH THUY
et de S.A.R. le prince Sixte-Henri de BOURBON PARME**

et en présence de :

colonel (c.r.) Patrick BARRIOT ; Gérard BAUDIN, professeur d'université ;
Stéphane BLANCHONNET, vice-président du CRAF ; Alexandre BORITCH, délégué d'A.F. en Bourgogne ;
Jean-Philippe CHAUVIN, professeur d'histoire ; Michel FROMENTOUX, directeur de l'Institut d'Action française ;
Élie HATEM, avocat à la Cour ; François LEGER, écrivain ; général (c.r.) Jacques le GROIGNEC, président de l'A.D.M.P. ;
Houchang NAHAVANDI, ancien recteur de l'université de Téhéran ;
André PERTUZIO, organisateur de la manifestation étudiante du 11 novembre 1940 ;
Thibaud PIERRE, secrétaire général des étudiants d'A.F. ; René PILLORGET, professeur émérite de l'université d'Amiens.

**Palais de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris**

Métro Maubert-Mutualité – Autobus : ligne 63. Parkings : place Maubert et boulevard Saint-Germain

Stands variés, dédicaces d'auteurs, etc.

Inscription obligatoire (nombre de places limité)

Adultes : 39 euros ; lycéens et étudiants : 20 euros ; enfants : 15 euros.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de l'Action française, 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
en joignant un chèque à l'ordre de la PRIEP.

Renseignements : 01 40 39 92 06

Samedi 2 décembre de 14 heures à 18 h 30

1^{ère} partie

LE DILEMME

*présidée par l'abbé
Christian THOUVENOT,
recteur de l'Institut
universitaire Saint-Pie X*

Mot d'accueil

**Les ambiguïtés
du Ralliement**

par Philippe PRÉVOST

La controverse du siècle

par Michel FROMENTOUX

Sangnier, l'anti Maurras

par Hugues PETIT

Maurras positiviste ?

par Pierre PUJO

Questions

CENT ANS APRÈS LE DÉBAT MAURRAS-SANGNIER

**L'Institut universitaire Saint-Pie X et l'Institut d'Action française
organisent le colloque**

L'Église, la France et la démocratie

**qui aura lieu à l'Institut universitaire Saint-Pie X,
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris**

*Participation aux frais : 5 euros - Étudiants : 2 euros
Prière de s'inscrire sans tarder auprès de l'Institut universitaire Saint-Pie X
Tél. : 01 42 22 00 26 - Courriel : iuspx@free.fr*

2^e partie

LA POSTÉRITÉ

*présidée
par Michel FROMENTOUX,
directeur de l'Institut d'Action
française*

**La Lettre de saint Pie X
sur le Sillon**

par l'abbé Bruno SCHAEFFER

Vraie et fausse démocratie

*par Godeleine
LAFARGUE-DICKÈS*

**La démocratie chrétienne :
un ancrage à gauche**

par Gérard FRÉMIOT

Du Sillon à Vatican II

*par l'abbé
Christian THOUVENOT*

Questions